

Rapport financier du deuxième trimestre de 2013

pour la période close le 29 juin 2013



Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de gestion	1
Énoncés sur la vision d'avenir	2
1 Résumé	3
2 Activités de base et stratégie	8
3 Facteurs de rendement clés	8
4 Capacités	9
5 Risques et gestion des risques	11
6 Liquidités et ressources en capital	12
7 Évolution de la situation financière	17
8 Revue des activités opérationnelles	19
9 Estimations comptables critiques et changements de méthodes comptables	26
États financiers consolidés intermédiaires résumés	28
Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière intermédiaire	28
État consolidé intermédiaire résumé de la situation financière	29
État consolidé intermédiaire résumé du résultat global	30
État consolidé intermédiaire résumé des variations des capitaux propres	31
État consolidé intermédiaire résumé des flux de trésorerie	33
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	34
Note 1 Constitution, activités et instructions	34
Note 2 Règles de présentation	34
Note 3 Questions en matière de liquidités	35
Note 4 Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées	36
Note 5 Immobilisations	39
Note 6 Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	40
Note 7 Impôt sur le résultat	43
Note 8 Passifs éventuels	44
Note 9 Autres charges opérationnelles	45
Note 10 Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	45
Note 11 Transactions entre parties liées	46
Note 12 Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers	47
Note 13 Informations sectorielles	49

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion fournit un exposé décrivant les résultats financiers et les changements opérationnels de la Société canadienne des postes (la Société ou Postes Canada) et de ses filiales Purolator Holdings Ltd. (Purolator), Groupe SCI inc. (SCI) et Innovapost Inc. (Innovaposte), pour le deuxième trimestre terminé le 29 juin 2013 et pour les deux premiers trimestres de 2013. Ces sociétés sont désignées collectivement sous le nom de Groupe d'entreprises de Postes Canada ou de Groupe d'entreprises. Chacun des trimestres de la Société compte 13 semaines et le présent rapport vise les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013; ceux-ci ont été préparés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et ils sont présentés en dollars canadiens. Nous recommandons également la lecture de cette information à la lumière des états financiers consolidés annuels et du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Les résultats financiers figurant dans le rapport de gestion sont arrondis au million près, tandis que les pourcentages connexes sont calculés en fonction de chiffres arrondis au millier près. À moins d'indication contraire, les renseignements du présent rapport de gestion sont en vigueur le 22 août 2013.

La direction est responsable des renseignements présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion. Toute mention des termes « nos », « notre » ou « nous » désigne la direction de Postes Canada. Le Conseil d'administration, sur la recommandation de son Comité de vérification, a approuvé le contenu du présent rapport et les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

Correspondance-réponse d'affaires^{MC}, Médiaposte avec adresse^{MC}, Médiaposte sans adresse^{MC}, Poste-lettres^{MC} et Poste-publications^{MC} sont des marques de commerce de la Société canadienne des postes.

Seuil de tolérance

La direction évalue l'information qui doit être fournie dans le rapport de gestion selon le principe de l'importance relative comme guide aux fins de déclaration. La direction considère que des renseignements sont importants s'il est probable que leur omission ou une déclaration inexacte influencerait sur les décisions prises par l'utilisateur moyen en fonction de tels renseignements financiers.

Énoncés sur la vision d'avenir

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion contiennent des énoncés sur la vision d'avenir qui rendent compte des attentes de la direction en ce qui concerne les objectifs, les plans, les stratégies, la croissance future, les résultats opérationnels, le rendement ainsi que les perspectives commerciales et les occasions commerciales du Groupe d'entreprises. En général, les énoncés sur la vision d'avenir sont désignés par des mots ou des expressions tels que « prévoit », « s'attend à ce que », « croit », « estime », « a l'intention de » ou d'autres mots et expressions similaires. Ces énoncés ne sont pas des faits, mais seulement des estimations relatives aux résultats futurs. Ces estimations reposent sur certains facteurs ou hypothèses concernant la croissance prévue, les résultats opérationnels, le rendement, les perspectives et les occasions commerciales (les hypothèses). Bien que la direction considère ces hypothèses comme étant raisonnables et basées sur des renseignements disponibles, elles peuvent s'avérer incorrectes. Ces estimations relatives aux résultats futurs dépendent d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs susceptibles d'entraîner des différences considérables entre les résultats réels et les attentes actuelles du Groupe d'entreprises. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent notamment les risques et incertitudes énoncés à la section 5 – Risques et gestion des risques à la page 11 du présent rapport de gestion (les risques).

Dans la mesure où le Groupe d'entreprises fournit une information sur la vision d'avenir, à savoir des renseignements financiers axés sur l'avenir ou des perspectives financières, par exemple la croissance et le rendement financier futurs, ces renseignements servent à décrire les attentes futures. Les lecteurs sont donc avertis que ces données pourraient ne pas être appropriées à toute autre fin. En outre, les renseignements financiers axés sur l'avenir et les perspectives financières, ainsi que les énoncés sur la vision d'avenir de manière générale, reposent sur les hypothèses et sont assujettis aux risques.

Il est vivement recommandé aux lecteurs de bien prendre en compte ces facteurs lorsqu'ils évaluent les énoncés sur la vision d'avenir. À la lumière de ces hypothèses et risques, les activités prévues dans ces énoncés sur la vision d'avenir pourraient ou non se produire. Le Groupe d'entreprises ne peut pas garantir que les résultats et les activités prévus se réaliseront. Par conséquent, il est recommandé aux lecteurs de ne pas prendre ces énoncés pour des faits.

Les énoncés sur la vision d'avenir figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et le rapport de gestion sont seulement pertinents en date du 22 août 2013; la Société ne prévoit pas mettre à jour publiquement ces énoncés pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'activités futures, de changements de situation, ou de toute autre raison après cette date.

1 Résumé

Aperçu du Groupe d'entreprises de Postes Canada et résumé du rendement financier

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada est composé de Postes Canada et de ses filiales : Purolator Holdings Ltd., Groupe SCI inc. et Innovapost Inc. Il est l'un des plus importants employeurs au Canada, comptant quelque 68 000 employés au 31 décembre 2012. Chaque année, nos employés livrent environ 10 milliards d'articles de courrier, de colis et de messages à plus de 15 millions d'adresses dans des régions urbaines, rurales et éloignées à l'échelle du pays. Le secteur Postes Canada exploite le plus vaste réseau de vente au détail au Canada, qui compte près de 6 400 bureaux de poste. Postes Canada, qui est devenue société d'État en 1981, rend compte au Parlement par l'intermédiaire de la ministre des Transports. Son actionnaire unique est le gouvernement du Canada.

Aux termes de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, la Société a la mission d'exploiter un service postal dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada, en offrant des services postaux de qualité à tous les Canadiens, dans les régions rurales et urbaines, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises, et ce, d'une manière sécurisée et financièrement autonome.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société canadienne des postes comprennent les comptes du Groupe d'entreprises. Postes Canada est le plus important secteur, ayant des revenus de 2,9 milliards de dollars pour les deux premiers trimestres de l'exercice 2013 (78 % du total des revenus) et de 5,9 milliards de dollars pour l'exercice complet terminé en décembre 2012 (78 % du total des revenus). La Société gère ses activités consolidées et établit, par conséquent, ses secteurs opérationnels selon les entités juridiques. Quatre secteurs opérationnels à présenter ont été identifiés : Postes Canada, Purolator, Logistique et Innovaposte.

Changements significatifs et développement commercial

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada se trouve à une étape charnière de son histoire. Les Canadiens réduisent de façon importante leur utilisation du courrier transactionnel en faveur de communications numériques. Ces changements ont une incidence profonde sur le modèle d'entreprise fondé sur des communications sur papier. De fait, depuis 2006, le secteur Postes Canada a enregistré une baisse de près de un milliard d'articles Poste-lettres^{MC} du régime intérieur. Les volumes diminuent plus rapidement que la capacité de Postes Canada à réduire les coûts en raison de ses obligations actuelles en matière de service. De plus, les passifs importants au titre des prestations de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi exercent de fortes pressions sur la trésorerie de la Société, en particulier en raison de la conjoncture actuelle de faibles taux d'intérêt. Le secteur d'activité Marketing direct doit faire face à une concurrence acharnée provenant des solutions numériques qui ont recours aux technologies mobiles. Tant le secteur Colis de Postes Canada que celui de Purolator exercent leurs activités dans un environnement hautement concurrentiel. Ces facteurs ont donné lieu à d'importantes pressions financières et créé un besoin urgent pour Postes Canada de transformer ses activités.

En avril 2013, le Conference Board du Canada a publié un rapport intitulé *L'avenir du service postal au Canada*. Le rapport a prévu des pertes financières annuelles de près de un milliard de dollars d'ici 2020. Le rapport a évalué les répercussions potentielles de diverses options visant à réduire ces pertes, y compris des options semblables à celles examinées ou mises en œuvre par d'autres administrations postales. Elles comprennent les suivantes :

- la conversion de la livraison à domicile aux ménages vers des boîtes postales communautaires;
- les restrictions salariales;
- la livraison un jour sur deux pour le courrier;
- l'augmentation du nombre de bureaux de poste concessionnaires;
- les majorations tarifaires;
- la réduction des normes de service liées au courrier (rapidité de la livraison).

Ayant retenu les services du Conference Board du Canada afin de réaliser cette évaluation indépendante, Postes Canada visait à entamer une conversation importante avec les Canadiens. À la suite de la publication du rapport, Postes Canada a lancé un dialogue avec les Canadiens au sujet de leurs besoins en matière de services postaux, maintenant et à l'avenir. Cette consultation est en cours. Les cadres supérieurs de Postes Canada se sont rendus dans des douzaines de collectivités canadiennes; ils ont rencontré des groupes d'élus locaux, de clients et de consommateurs et se sont entretenus avec les médias. Les avis des Canadiens sont aussi sollicités directement et affichés sur le site Web de Postes Canada, tandis que d'autres Canadiens préfèrent adresser des lettres à la Société à ce sujet. Postes Canada évalue sérieusement le rapport du Conference Board du Canada ainsi que les commentaires des Canadiens, afin de définir des solutions équilibrées qui lui permettront d'atténuer les pressions financières auxquelles elle fait face.

Postes Canada examine ces solutions avec le gouvernement du Canada qui correspondent aux besoins des Canadiens et qui pourront mieux permettre à Postes Canada d'assurer son autonomie financière. Étant donné sa position et ses perspectives financières, Postes Canada estime que des changements doivent être mis en œuvre le plus tôt possible.

Points saillants financiers

Pour le deuxième trimestre terminé le 29 juin 2013, le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat consolidé avant impôt de -76 millions de dollars, par rapport à un résultat avant impôt de -80 millions de dollars pour la période correspondante de 2012. Pour les deux premiers trimestres de 2013, le Groupe d'entreprises affiche un résultat avant impôt de -25 millions de dollars, par rapport à un résultat avant impôt de -153 millions de dollars au cours des deux premiers trimestres de 2012. Globalement, la perte cumulative avant impôt depuis le début de l'exercice 2013 du Groupe d'entreprises a été contrée par des gains de 109 millions de dollars provenant de la vente au premier trimestre de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé au centre-ville de Vancouver. Sans ces gains, la perte avant impôt pour les deux premiers trimestres de 2013 se serait élevée à 134 millions de dollars. Les pertes opérationnelles découlent principalement de l'érosion du volume de courrier liée à un certain nombre de facteurs, dont la substitution électronique, le regroupement des factures et la concurrence acharnée, ainsi que des coûts opérationnels élevés et en grande partie fixes de Postes Canada, nécessaires pour respecter son mandat de service public, qui consiste à assurer la livraison du courrier à raison de cinq jours par semaine à un nombre croissant d'adresses, en dépit des baisses de volume.

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat opérationnel de -100 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 et de -141 millions pour les deux premiers trimestres de 2013, par rapport à un résultat de -110 millions de dollars et de -170 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2012. Cette diminution de perte est principalement attribuable aux efforts de contrôle des coûts et à la croissance des colis. Postes Canada a généré des revenus de 1 435 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 et de 2 948 millions pour les deux premiers trimestres de 2013, ce qui ne constitue pas un changement important par rapport aux périodes correspondantes de 2012, étant donné que les majorations tarifaires apportées en 2013 ont réussi à contrer l'érosion du courrier au cours des deux premiers trimestres de 2013. Dans l'ensemble, l'érosion du courrier, principalement attribuable à la substitution électronique, a entraîné une baisse des volumes de courrier de 32 millions d'articles, soit 2,9 %, au deuxième trimestre de 2013 et de 169 millions d'articles, soit 2,7 %, au cours des deux premiers trimestres de 2013 par rapport à 2012. Les consommateurs, les entreprises et les gouvernements continuent à passer à la livraison électronique, choix stimulé par les préférences des clients ainsi que par les efforts de réduction des coûts déployés par les entreprises et les paliers gouvernementaux. Les volumes de courrier ont connu une hausse d'environ 700 000 articles, soit 0,3 %, au deuxième trimestre de 2013, et de un million d'articles, soit 2,2 %, au cours des deux premiers trimestres de 2013; les revenus du secteur Colis au deuxième trimestre et au cours des deux premiers trimestres ont augmenté respectivement de 20 millions de dollars, soit 5 %, et de 19 millions de dollars, soit 3,9 %, par rapport aux périodes correspondantes de 2012, ce qui est un point positif.

Il incombe à Postes Canada, à titre de répondante de régime, de verser les cotisations pour services rendus aux régimes de retraite ainsi que les cotisations spéciales nécessaires pour combler toute insuffisance de capitalisation. Les obligations importantes au titre des prestations des régimes, en raison de leur taille par rapport aux revenus et aux profits, continuent d'avoir des répercussions importantes sur le rendement financier et les ressources de trésorerie de la Société. Au cours du deuxième trimestre de 2013, l'instabilité des marchés a eu des répercussions positives sur les régimes à prestations définies du Groupe d'entreprises, provoquant ainsi des gains de réévaluation de l'ordre de 1,1 milliard de dollars, après impôt, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Ces gains de réévaluation résultent principalement d'une augmentation cumulative depuis le début de l'exercice des taux d'actualisation utilisés pour calculer les passifs au titre des prestations définies. Cette situation a aidé à faire passer le total des capitaux propres du Groupe d'entreprises à -1,3 milliard de dollars au 29 juin 2013 et a contribué à la réduction des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme qui se chiffrent à 5,3 milliards de dollars.

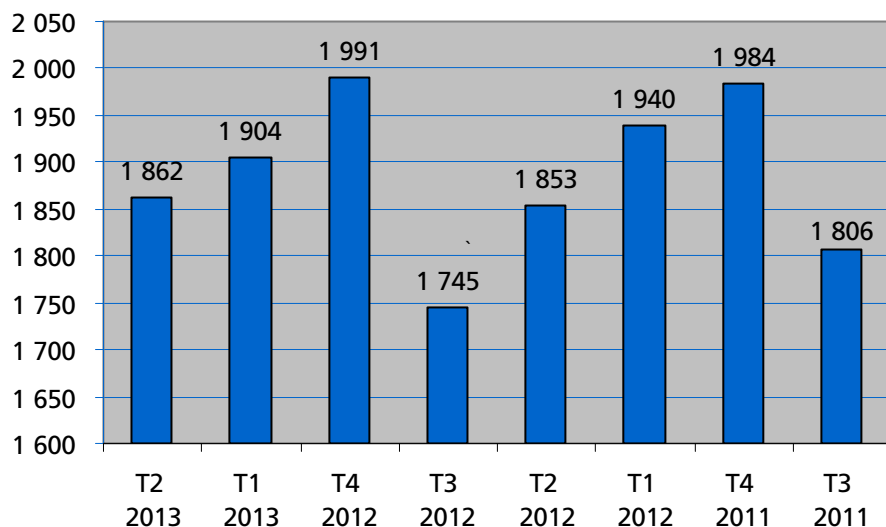
Regard sur les liquidités

D'après les prévisions financières actuelles, Postes Canada croit qu'elle aura besoin de liquidités additionnelles d'ici la fin du deuxième trimestre de 2014 pour financer ses activités. Cette prévision est basée sur l'attente que le plafond de l'allègement des paiements de solvabilité spéciaux des régimes prévu par la loi sera atteint au début de 2014. Postes Canada devrait reprendre le versement de ses cotisations spéciales de solvabilité pour éliminer le déficit de solvabilité (5,9 milliards de dollars au 31 décembre 2012) sur cinq ans, ce qui nécessitera des cotisations spéciales de solvabilité estimées à 1,1 milliard de dollars au cours de l'exercice de 2014. De plus, le modèle d'entreprise actuel de Postes Canada ne lui permet pas d'obtenir une rentabilité suffisante pour financer ses activités, contribuant à cette insuffisance de trésorerie. La Société s'attend à ce que cette insuffisance de trésorerie s'accroisse rapidement au cours du reste de l'exercice de 2014. Afin de gérer cette insuffisance attendue, Postes Canada évalue des options avec le gouvernement du Canada, son unique actionnaire, étant donné que certaines mesures peuvent nécessiter l'approbation expresse de l'actionnaire. Ces options comprennent la demande d'un allègement réglementaire additionnel accordé aux régimes de retraite et l'obtention d'un financement additionnel. Postes Canada cherche également à obtenir du soutien pour restructurer son modèle d'entreprise afin d'assurer sa viabilité financière, tout en continuant à répondre aux besoins changeants de la population et des entreprises canadiennes.

Les diagrammes suivants illustrent les résultats consolidés de la Société pour les huit derniers trimestres. Les volumes des opérations consolidées de la Société ont toujours varié au cours d'un même exercice, les pics de demande de services ayant lieu pendant la période des Fêtes au cours du quatrième trimestre. Les volumes baissent généralement de manière constante au cours des trimestres qui suivent, les creux se produisant pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les coûts fixes importants de la Société ne varient pas à court terme en fonction de ces changements de la demande relative à ses services.

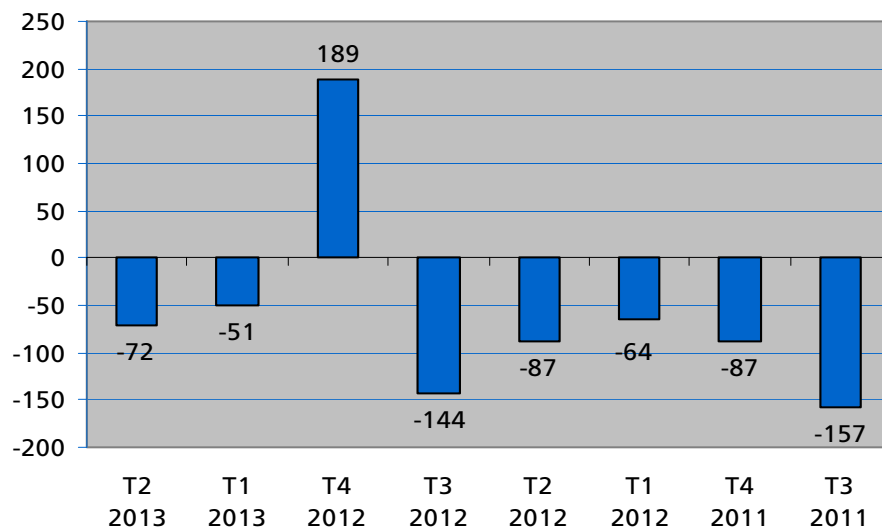
Produits opérationnels consolidés trimestriels

(en millions de dollars)



Résultat opérationnel consolidé trimestriel¹

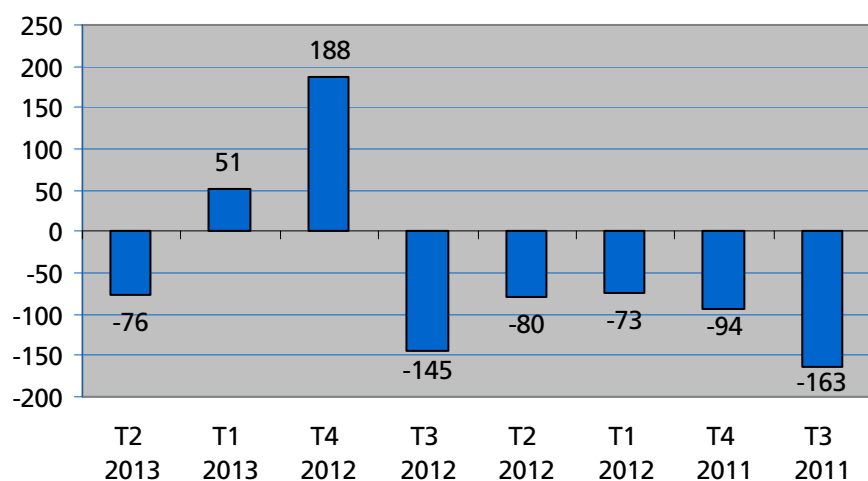
(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

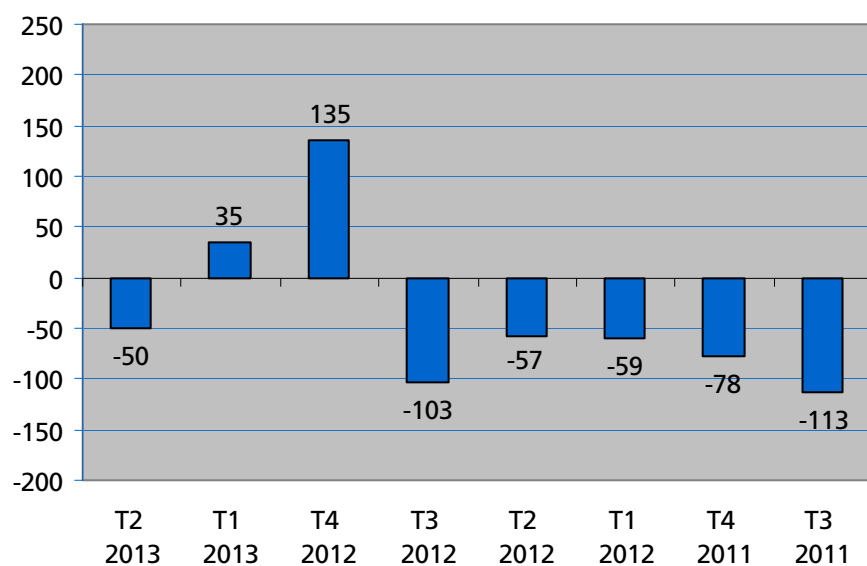
Résultat consolidé trimestriel avant impôt¹

(en millions de dollars)



Résultat net consolidé trimestriel¹

(en millions de dollars)



1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Le tableau qui suit présente le rendement consolidé de la Société pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de l'exercice 2013 par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les				Explication du changement
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change-ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change-ment	%	
État consolidé du résultat global									Points saillants de la section 8 – Revue des activités opérationnelles à la page 19
Produits opérationnels	1 862	1 853	9	(1,1) ²	3 766	3 793	(27)	0,1 ²	Il n'y a aucun changement important.
Charges opérationnelles	1 934	1 940	(6)	(0,3)	3 889	3 944	(55)	(1,4)	Les baisses sont en grande partie attribuables à des coûts de main-d'œuvre moins élevés en raison d'améliorations de la productivité et au nombre inférieur (une journée de moins) de journées à payer au cours des deux premiers trimestres de 2013 et à la diminution des frais de vente, des frais administratifs et des autres coûts pour le secteur Postes Canada.
Résultat avant impôt	(76)	(80)	4	4,1	(25)	(153)	128	83,6	Cette amélioration est principalement attribuable aux gains de 109 millions de dollars découlant de la vente de l'établissement de traitement du courrier de Vancouver pour le secteur Postes Canada.
Résultat net	(50)	(57)	7	11,0	(15)	(116)	101	86,8	
Résultat global	1 049	(617)	1 666	–	1 362	(771)	2 133	–	Des gains de réévaluation au titre des régimes de retraite et des autres avantages du personnel ont été enregistrés au cours des premier et deuxième trimestres de 2013.
État consolidé des flux de trésorerie									Points saillants de la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 12
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	95	29	66	231,4	53	32	21	64,7	L'écart de trésorerie positif pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres est attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, à un résultat net ajusté plus élevé et à une réduction des impôts payés.
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(93)	156	(249)	–	53	43	10	22,9	L'écart de trésorerie négatif au deuxième trimestre est principalement attribuable à l'acquisition de titres. Pour les deux premiers trimestres, l'écart de trésorerie positif est principalement attribuable à la baisse des acquisitions d'immobilisations et d'entreprises et à la vente de l'établissement de traitement du courrier de Vancouver, en partie contrée par une baisse du produit de la vente de titres.
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(4)	(4)	0	16,4	(9)	(9)	0	3,8	Il n'y a aucun changement important.

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

2. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

2 Activités de base et stratégie

Examen des activités et de la stratégie de nos secteurs de base

Postes Canada est confrontée aux mêmes défis que ceux de ses homologues internationaux : la gestion du déclin des volumes du secteur de base Courrier transactionnel tout en conservant un réseau de livraison étendu et grandissant, comme le requiert son mandat de service public. Le courrier publicitaire, qui devait remplacer une partie des revenus perdus du secteur Courrier transactionnel, a été touché par les effets négatifs de la substitution électronique et de la lenteur de la reprise économique. La croissance du marché du cybercommerce a contribué à l'augmentation des volumes et des revenus de notre secteur Colis, qui représente environ 22 % des revenus cumulatifs annuels de Postes Canada. Cependant, ce marché est très concurrentiel en matière de prix et la croissance du cybercommerce n'est pas suffisante pour compenser le déclin des volumes de courrier.

Nos activités de base et notre stratégie sont décrites à la section 2 – Activités de base et stratégie du Rapport de gestion annuel de 2012. Aucun changement important n'a été apporté aux stratégies au cours du deuxième trimestre de 2013.

3 Facteurs de rendement clés

Examen des facteurs clés de notre rendement et de nos progrès par rapport aux objectifs de 2013

Le secteur Postes Canada utilise des fiches de pointage du rendement pour évaluer les progrès de la Société par rapport à ses objectifs clés et pour fournir à la direction un aperçu détaillé du rendement de la Société.

Comme il est indiqué à la section 2.3 – Notre stratégie et nos priorités stratégiques du Rapport de gestion annuel de 2012, les priorités de Postes Canada portent sur la transformation des opérations (y compris l'atteinte de l'excellence opérationnelle) ainsi que sur la recherche d'occasions de croissance (concurrence accrue dans le cybercommerce et concentration sur les occasions de revenus, comme celles que présente le courrier de preuve (cartes d'identité, permis et autres formes de preuves de transactions) et pour lesquelles il existe une possibilité de croissance des volumes de courrier) fondées sur ses principaux actifs et capacités, ou les complétant. À cet égard, Postes Canada a élaboré un certain nombre de mesures de rendement clés qui soutiennent ses progrès vers l'atteinte de ses priorités stratégiques.

Les mesures de rendement clés comprennent :

- les impératifs financiers pour les réseaux physiques et de livraison numérique (y compris la croissance des activités et l'amélioration de la rentabilité);
- les objectifs de rendement en matière de service;
- la sécurité des employés (y compris la fréquence des blessures);
- l'amélioration de l'expérience du client;
- la mise en œuvre en cours de la Transformation postale et la réalisation des avantages;
- les synergies du Groupe d'entreprises;
- la mise à profit du réseau de vente au détail, afin de rehausser la stratégie liée au cybercommerce.

Les résultats sur le rendement de 2013 seront mis à jour à la fin de l'exercice et feront partie du Rapport de gestion annuel de 2013.

4 Capacités

Examen des enjeux qui ont une incidence sur notre capacité à exécuter les stratégies, à gérer les facteurs de rendement clés et à produire des résultats

La section 4 – Capacités du Rapport de gestion annuel de 2012 présente une discussion relative à ces sujets. Des mises à jour sont fournies ci-après.

4.1 Relations du travail

Le nombre d'employés visés par une convention collective au 31 décembre 2012 et différentes activités de négociation sont résumés à la section 4.3 – Relations du travail du Rapport de gestion annuel de 2012. Une mise à jour des activités de négociation collective par secteur est présentée ci-après.

Secteur Postes Canada

Mise à jour en matière d'équité salariale

Le 17 novembre 2011, la Cour suprême du Canada a rendu une décision favorable à l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC) et à la Commission canadienne des droits de la personne à l'égard de la plainte en matière d'équité salariale contre Postes Canada qui remonte à 1983. Sur une période de plusieurs mois en 2012, la Société et l'AFPC ont procédé à des négociations pour tenter de parvenir à une solution globale concernant la mise en œuvre de l'arrêt. Cependant, en juillet 2012, l'AFPC a soumis une demande auprès du Tribunal canadien des droits de la personne pour demander qu'une décision soit rendue sur les questions qui faisaient toujours l'objet d'un litige. En octobre 2012, l'AFPC a retiré sa demande auprès du Tribunal pour viser l'application du droit en vertu de la *Loi sur les Cours fédérales* et de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Le 3 décembre 2012, l'AFPC a déposé une motion à la Cour fédérale pour obtenir une ordonnance de paiement. Une première audience a eu lieu le 8 janvier 2013. Les dates des audiences à venir ont été fixées; cependant, les parties ont convenu de les repousser pour permettre aux discussions sur la mise en œuvre de se poursuivre. Le 25 juin 2013, la Société et l'AFPC ont signé un protocole d'entente définissant l'admissibilité, la méthode de calcul, l'application des intérêts et le procédé de paiement. Cette entente, conforme à la décision rendue par la Cour suprême du Canada et approuvée par le Tribunal le 6 août 2013, fournit la certitude et la précision nécessaires pour commencer à verser des paiements aux employés admissibles. Une équipe de 60 employés continue à examiner des dizaines de milliers de dossiers d'employés individuels en prévision du paiement, un procédé long et complexe. Postes Canada a commencé à émettre des paiements en matière d'équité salariale en août 2013. Étant donné la complexité du processus d'examen et de traitement de chaque dossier, il faudra du temps pour le terminer.

Activités liées aux négociations collectives

Alliance de la Fonction publique du Canada/Syndicat des employés des postes et communications (AFPC/SEPC)

La convention collective conclue avec l'AFPC/SEPC a pris fin le 31 août 2012. L'AFPC représente deux groupes d'employés : les employés de la catégorie administrative, y compris les employés affectés aux centres d'appels, au travail de bureau, au service de la paie et au contrôle de la production et rapports, ainsi que les employés de la catégorie technique des groupes Finances et Ingénierie. Bien que les négociations collectives avec l'AFPC se poursuivent, les parties ont accepté un embargo sur les communications pendant cette période. L'objectif est de parvenir à une entente mutuelle à propos des défis auxquels la Société est confrontée et de conclure une entente qui aide à relever certains de ces défis.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Exploitation postale urbaine (STTP-EPU)

Les plus récentes conventions apportent des changements considérables, comme des salaires de départ inférieurs pour les nouveaux employés, aucune augmentation de salaire pour l'année 2015-2016 et l'adoption du Programme d'assurance-invalidité de courte durée pour remplacer le programme de congés de maladie traditionnel. Grâce à ces modifications, la structure de coûts de la Société cadrera mieux avec les réalités économiques auxquelles elle fait face. La priorité du deuxième trimestre s'est portée sur le suivi continu de la mise en œuvre de ces changements, afin de veiller à ce qu'ils soient respectés et bien compris. À cette fin, un soutien et des directives supplémentaires ont été mis en place.

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes – Factrices et facteurs ruraux et suburbains (STTP-FFRS)

Postes Canada et le STTP-FFRS en sont à la deuxième année de la convention collective de quatre ans récemment négociée et qui prendra fin le 31 décembre 2015. La mise en œuvre des modifications convenues est en cours, y compris les améliorations apportées aux salaires et aux avantages. Postes Canada a également introduit des véhicules à conduite à droite de la Société et un appareil de préhension pour assurer la sécurité des livraisons aux boîtes aux lettres rurales.

Association des officiers des postes du Canada (AOPC)

La convention collective de cinq ans conclue avec l'AOPC prendra fin le 31 mars 2014. L'Association représente les superviseurs et les groupes de soutien aux superviseurs, tels que les formateurs et les agents chargés de la mesure des itinéraires, ainsi que les employés des ventes. Les négociations en vue d'une nouvelle convention collective commenceront plus tard en 2013. La convention collective de l'AOPC prévoit un processus d'arbitrage des propositions finales afin de régler toutes les questions à régler lorsqu'une entente ne peut pas être négociée. Le processus est utilisé au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA)

La Société en est à sa quatrième année d'une convention collective de cinq ans avec l'ACMPA, qui prendra fin le 31 décembre 2014. L'ACMPA représente les maîtres de poste et les adjoints des bureaux de poste ruraux. Il n'y a pas eu de développements en matière de relations du travail au cours du deuxième trimestre de 2013. Comme dans le cas de la convention collective de l'AOPC, celle de l'ACMPA indique un processus d'arbitrage des propositions finales afin de régler toutes les questions non réglées, au lieu d'une grève ou d'un lock-out.

Secteur Purolator

En 2012, Purolator et diverses sections locales des Teamsters, qui représentent un bon nombre des employés administratifs et de bureau au Canada, ont entamé les négociations pour renouveler les conventions ayant pris fin le 31 décembre 2012. Purolator a conclu des conventions avec tous les groupes d'employés administratifs des Teamsters, lesquelles ont été ratifiées avant la fin du mois de juillet 2013. Ces nouvelles conventions prennent fin le 31 décembre 2017. De plus, le 30 juillet 2013, Purolator a ratifié une convention avec le Syndicat des employés des postes et communications en Colombie-Britannique. La nouvelle convention prendra fin le 31 décembre 2017.

La convention collective nationale conclue avec le Conseil canadien des Teamsters, qui représente tous les employés à salaire horaire des opérations, demeure en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016.

Secteur Logistique – SCI

Il n'y a pas eu de nouveaux développements en matière de relations du travail au cours du deuxième trimestre de 2013.

4.2 Contrôles et procédures internes

Changements apportés aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière

Au cours du deuxième trimestre de 2013, aucun changement apporté aux contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière n'a eu une incidence importante ou ne pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur les contrôles internes du Groupe d'entreprises à l'égard de la présentation de l'information financière.

5 Risques et gestion des risques

Examen des principaux risques et incertitudes propres à nos activités et de notre approche pour gérer les risques

La direction de Postes Canada prend en considération les risques et les possibilités à tous les niveaux de prise de décision. Une approche rigoureuse portant sur la gestion du risque de l'entreprise (GRE) a été mise en œuvre au sein de la Société. Les risques du secteur Postes Canada sont décrits à la section 5.2 – Risques stratégiques et à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2012. Les mises à jour relatives à ces risques pour le deuxième trimestre de 2013 sont présentées ci-après.

5.1 Risques stratégiques

Conventions collectives

Les négociations avec l'AFPC/SEPC se poursuivent en 2013.

Incertitude économique

La Banque du Canada prévoit une croissance économique mondiale modeste en 2013, à raison d'un taux de 3,0 %. La croissance doit se renforcer pour atteindre 3,6 % en 2014 et 3,8 % en 2015. Tandis que l'expansion économique des États-Unis se poursuit à un rythme modeste, en dépit des répercussions de la mise sous séquestre qui a commencé le 1^{er} mars; il existe des risques de ralentissement qui persistent, notamment une récession européenne continue et un ralentissement de la croissance plus long que prévu dans les pays émergents après un solide second semestre en 2012.

Après une année 2012 plus faible que prévu, on ne s'attend pas à ce que l'économie canadienne connaisse un regain avant le second semestre de 2013. Les restrictions continues des investissements du gouvernement et des entreprises sont des facteurs dans les prévisions d'une deuxième année consécutive de croissance économique sous la barre des 2 %, en dépit des résultats plutôt bons du premier trimestre et atteignant 2,5 %. La Banque du Canada prévoit que l'économie canadienne se remettra à tourner à plein régime seulement au milieu de 2015. L'incertitude qui règne autour de la reprise économique continue de représenter un facteur important dans le rythme d'érosion des volumes de courrier. Si les volumes de colis ont augmenté en 2012 et au premier semestre de 2013, en raison de la force d'un marché du cybercommerce en pleine expansion, le maintien de cette croissance dans le contexte économique actuel nécessitera un contrôle des coûts afin que la Société puisse demeurer concurrentielle en matière de prix.

5.2 Risques opérationnels

Aucune modification importante n'a été apportée aux risques opérationnels énoncés à la section 5.3 – Risques opérationnels du Rapport de gestion annuel de 2012 et à la section 5.2 – Risques opérationnels du Rapport de gestion du premier trimestre de 2013. Ces risques sont liés notamment à l'excellence opérationnelle, à la santé et à la sécurité des employés, à la sécurité et à la protection des renseignements personnels, à la continuité des activités, à la transformation des TI, à l'attrition, à la qualité du service, à la viabilité environnementale et aux risques juridiques.

En ce qui a trait aux risques juridiques, la Société et Lee Valley Tools sont parvenues à un règlement concernant le recours collectif, déposé en 2006, règlement qui reste soumis à l'approbation de la cour. Les répercussions de ce règlement se sont reflétées dans les résultats opérationnels du premier trimestre.

En 2013, des membres individuels de l'unité des Factrices et facteurs ruraux et suburbains du STTP (STTP-FFRS) ont déposé des plaintes devant la Commission canadienne des droits de la personne qui allèguent, notamment, qu'il y aurait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La Commission avait déjà décliné compétence pour entendre des plaintes similaires présentées en 2012. Conformément au processus déjà mis en place pour les plaintes de 2012, la Société a demandé à la Commission de décliné compétence pour entendre les plaintes de 2013 en se fondant sur le fait qu'il y a eu des erreurs de procédures et qu'il faudrait d'abord aller au bout du processus interne de règlement des différends à l'amiable.

Après que la Commission a décliné compétence relativement aux plaintes de 2012 déposées devant elle, d'autres réclamations ont été déposées contre la Société au nom de membres individuels du STTP-FFRS, dans divers endroits du pays. Ces réclamations allèguent, entre autres, que la Société contrevient à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en refusant l'équité salariale entre l'unité des FFRS et les employés travaillant à l'extérieur des installations postales de la Société.

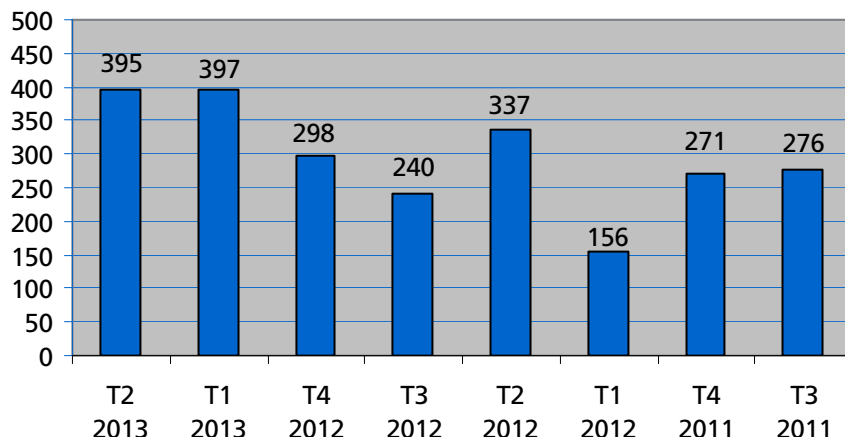
Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de ces réclamations. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

6 Liquidités et ressources en capital

Examen de nos flux de trésorerie, de nos liquidités et de nos ressources en capital

6.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars)



Le Groupe d'entreprises possède 395 millions de dollars au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au 29 juin 2013, soit une augmentation de 97 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2012. Cette augmentation s'explique principalement par des entrées de trésorerie de 157 millions de dollars liées à la vente d'immobilisations (la quasi-totalité provenant de la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé au centre-ville de Vancouver en janvier 2013), des entrées de 53 millions de dollars liées à la vente nette de titres et des entrées de 53 millions de dollars liées aux activités opérationnelles, en partie compensées par des acquisitions nettes d'immobilisations de 157 millions de dollars et par des obligations liées à des contrats de location-financement et à d'autres activités de financement se chiffrant à 9 millions de dollars.

6.2 Activités opérationnelles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	29 juin 2013	30 juin 2012	Change-ment	29 juin 2013	30 juin 2012	Change-ment
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles	95	29	66	53	32	21

Les entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles du deuxième trimestre de 2013 ont augmenté de 66 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cet écart de trésorerie est principalement attribuable à une variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles. En ce qui concerne les flux de trésorerie des deux premiers trimestres de 2013, l'augmentation positive de 21 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est principalement attribuable à un résultat net ajusté plus élevé et à une réduction des impôts payés.

6.3 Activités d'investissement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	29 juin 2013	30 juin 2012	Change- ment	29 juin 2013	30 juin 2012	Change- ment
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(93)	156	(249)	53	43	10

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 249 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation des acquisitions de titres se chiffrant à 231 millions de dollars et d'une réduction du produit de la vente de titres et d'immobilisations se chiffrant à 86 millions de dollars, en partie compensée par une baisse des acquisitions d'immobilisations et d'entreprises se chiffrant à 68 millions de dollars. Pour les deux premiers trimestres de 2013, les entrées de trésorerie liées aux activités d'investissement ont augmenté de 10 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation du produit de la vente d'immobilisations (principalement la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada à Vancouver) se chiffrant à 118 millions de dollars, de la baisse des acquisitions d'immobilisations et d'entreprises se chiffrant à 129 millions de dollars, en partie compensée par une réduction du produit de la vente de titres se chiffrant à 220 millions de dollars, et de l'augmentation de l'acquisition de titres se chiffrant à 17 millions de dollars.

Acquisitions d'immobilisations

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	29 juin 2013	30 juin 2012	Change- ment	29 juin 2013	30 juin 2012	Change- ment
Postes Canada	77	133	(56)	148	247	(99)
Purolator	5	7	(2)	8	17	(9)
Logistique	1	1	(0)	2	2	(0)
Éléments intersectoriels et consolidés	0	(0)	(0)	(1)	(1)	(0)
Groupe d'entreprises de Postes Canada	83	141	(58)	157	265	(108)

Les acquisitions d'immobilisations du Groupe d'entreprises ont diminué de 58 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013 et de 108 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces réductions sont principalement attribuables à la diminution des dépenses liées au Programme de transformation postale pour le secteur Postes Canada.

6.4 Activités de financement

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	29 juin 2013	30 juin 2012	Change- ment	29 juin 2013	30 juin 2012	Change- ment
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(4)	(4)	0	(9)	(9)	0

Il n'y a pas eu de changement important dans les activités de financement au cours du deuxième trimestre et des deux premiers trimestres de 2013 par rapport aux périodes correspondantes de 2012.

6.5 Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) a un actif dont la valeur marchande dépasse 17 milliards de dollars, ce qui fait de ce régime l'un des plus importants régimes de retraite à entreprise unique au Canada. Les effets du Régime sur les liquidités sont décrits à la section 6.5 – Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes du Rapport de gestion annuel de 2012 et dans le Rapport de gestion du premier trimestre de 2013. La mise à jour de cette section est fournie ci-dessous.

Le 28 juin 2013, Postes Canada a déposé une évaluation actuarielle du Régime au 31 décembre 2012 auprès de l'organisme fédéral de réglementation des régimes de retraite, le Bureau du surintendant des institutions financières. L'évaluation actuarielle au 31 décembre 2012 a révélé un excédent sur le plan de la continuité de 81 millions de dollars (selon la méthode de calcul fondée sur la valeur lissée des actifs du Régime) et un déficit sur le plan de la solvabilité devant être capitalisé de 5,9 milliards de dollars¹ (ratio moyen de solvabilité sur trois ans).

À titre de répondante du Régime, Postes Canada est responsable de capitaliser tout manque de fonds du Régime. Elle est aussi tenue de verser des cotisations spéciales pour couvrir les déficits de solvabilité sur des périodes précises.

Tel qu'il est indiqué dans le Rapport de gestion annuel de 2012, les changements apportés à la législation s'appliquant aux régimes de retraite offrent aux sociétés d'État un allègement de capitalisation en matière de cotisations spéciales de solvabilité si certaines conditions sont respectées. En 2012, Postes Canada a obtenu l'approbation du ministre des Finances et du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités en vue de prolonger cet allègement de capitalisation jusqu'au 30 juin 2013. En août 2013, les ministres ont approuvé la demande d'allègement de la capitalisation de la Société jusqu'au 30 juin 2014. Le montant total de l'allègement à la fin de 2013 devrait atteindre 2,4 milliards de dollars. Étant donné que le plafond de l'allègement est limité à 15 % des actifs du Régime, la Société prévoit atteindre ce plafond au début de 2014, ce qui entraînera une pression considérable sur les ressources de trésorerie de la Société. La Société examine actuellement l'ensemble des options, y compris la demande d'obtention d'un allègement réglementaire et des changements au cadre des régimes de retraite en vue de surmonter ces défis.

Les cotisations pour services rendus représentent respectivement 81 millions de dollars et 158 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 et pour les deux premiers trimestres de 2013 par rapport à 78 millions et à 161 millions pour les périodes correspondantes de 2012. L'estimation des cotisations pour services rendus pour l'exercice 2013 est d'environ 261 millions de dollars.

Le 14 décembre 2012, la *Loi de 2012 sur l'emploi et la croissance*, projet de loi C-45, a été adoptée pour apporter des changements aux régimes de pension de la fonction publique. Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier 2013, le plafond des cotisations versées par les employés pour couvrir les coûts des services rendus a été augmenté afin de passer de 40 % à 50 %. Le Conseil d'administration de la Société canadienne des postes a approuvé les modifications apportées au Régime, et la Société est en train de passer à un partage des coûts de 50/50 d'ici 2014. Le STTP conteste la décision qu'a prise Postes Canada d'augmenter le taux de cotisations des employés, le Syndicat alléguant qu'il s'agit d'une violation des conditions de la convention collective.

Postes Canada, à titre de répondante du Régime, a enregistré des ajustements de la réévaluation, après impôt, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Pour le deuxième trimestre et pour les deux premiers trimestres de 2013, les gains de réévaluation, après impôt, s'élèvent respectivement à 935 millions de dollars et à 1,2 milliard de dollars.

1. Le déficit de solvabilité fondé sur la juste valeur des actifs du Régime se chiffre à environ 6,5 milliards de dollars.

6.6 Liquidités et ressources en capital

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada gère des capitaux composés des éléments suivants : prêts et emprunts, autres passifs (non courants) et capitaux du Canada. Cet aperçu du capital est utilisé par la direction et pourrait ne pas être comparable aux définitions utilisées par les autres organisations postales ou entreprises publiques. En matière de gestion du capital, les objectifs de la Société sont les suivants : assurer des liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses obligations financières et soutenir la réalisation des plans d'exploitation et stratégiques; maintenir sa capacité financière et son accès à des facilités de crédit pour financer le développement futur de l'entreprise.

Liquidités

Au cours du deuxième trimestre de 2013, les fonds accumulés et les marges de crédit accessibles immédiatement ont fourni les liquidités requises par le Groupe d'entreprises de Postes Canada pour soutenir ses obligations financières et financer ses exigences en matière de capital ainsi que ses exigences stratégiques. Le secteur Postes Canada détenait 805 millions de dollars de placements liquides illimités au 29 juin 2013, et 250 millions de dollars de marges de crédit (100 millions de dollars au 1^{er} juillet 2013) établies en vertu de son autorisation d'emprunt à court terme approuvée par le ministre des Finances. Une description complète des capacités d'emprunt de Postes Canada est fournie à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2012.

Les importantes obligations en matière de capitalisation des régimes de retraite ont une incidence considérable sur les liquidités de Postes Canada, laquelle ne fera qu'augmenter, puisqu'elle s'attend à ce que le plafond de l'allègement des paiements de solvabilité spéciaux prévu par la loi soit atteint au début de 2014. Par conséquent, Postes Canada devrait reprendre le versement de ses cotisations spéciales de solvabilité pour éliminer le déficit de solvabilité (5,9 milliards de dollars au 31 décembre 2012) sur cinq ans. À l'heure actuelle, les cotisations de solvabilité pour l'exercice 2014 sont prévues se chiffrer à 1,1 milliard de dollars. D'après les prévisions financières actuelles, le secteur Postes Canada croit qu'il aura besoin de liquidités additionnelles d'ici la fin du deuxième trimestre de 2014 pour financer ses activités. On s'attend à ce que cette insuffisance s'accroisse rapidement au cours du reste de l'exercice de 2014 en raison des exigences en matière de capitalisation des régimes de retraite et d'un modèle d'entreprise non viable. Afin de gérer cette insuffisance attendue, Postes Canada évalue des options avec le gouvernement du Canada, son unique actionnaire, étant donné que certaines mesures peuvent nécessiter l'approbation expresse de l'actionnaire. Ces options comprennent la demande d'obtention d'un allègement réglementaire additionnel accordé aux régimes de retraite et d'un financement supplémentaire. Postes Canada cherche également à obtenir du soutien pour restructurer son modèle d'entreprise afin d'assurer sa viabilité financière, tout en continuant à répondre aux besoins changeants de la population et des entreprises canadiennes.

Les filiales de la Société disposaient au total de 97 millions de dollars d'encaisse non affectée et des facilités de crédit disponibles se chiffrant à 128 millions de dollars au 29 juin 2013, ce qui leur assure des liquidités suffisantes pour soutenir leurs activités pour les 12 prochains mois au moins.

Accès aux marchés financiers

En vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 2009-2010*, qui a reçu la sanction royale le 15 décembre 2009, les emprunts à un autre organisme que le Trésor du gouvernement du Canada sont limités à 2,5 milliards de dollars. Le montant global d'emprunt autorisé comprend une somme maximale de 100 millions de dollars au 1^{er} juillet 2013 (cette somme maximale était fixée à 250 millions de dollars auparavant), pouvant être utilisée pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme. De plus, conformément à la *Loi sur la Société canadienne des postes*, le secteur Postes Canada peut également emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du gouvernement du Canada.

Au 29 juin 2013, les emprunts du secteur Postes Canada et ceux des filiales de la Société se chiffrent respectivement à 1 059 millions de dollars et à 77 millions de dollars. La section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2012 donne des précisions sur les liquidités et l'accès aux marchés financiers.

Dividendes

Notre politique de dividende est expliquée à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion annuel de 2012.

6.7 Risques liés aux instruments financiers

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada utilise un éventail d'instruments financiers pour mener à bien les activités décrites à la section 6.7 – Risques liés aux instruments financiers du Rapport de gestion annuel de 2012, dans le *Rapport annuel 2012 de Postes Canada*.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de voir fluctuer la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations de facteurs de marchés externes, comme les taux d'intérêt, les cours de change et les prix des marchandises. Au cours de la période de 26 semaines close le 29 juin 2013, le Groupe d'entreprises a poursuivi ses programmes de couvertures économiques visant à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en droits de tirage spéciaux (DTS) prévues. Ces contrats à terme n'ont pas été désignés en tant qu'instruments de couverture aux fins de comptabilité. D'autres précisions sur le risque de change sont données à la note 12 – Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013. Aucun changement important n'a été apporté au risque de marché au cours du deuxième trimestre de 2013.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière dû à l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations contractuelles. Le risque de crédit provient des placements dans des sociétés et des institutions financières, ainsi que du crédit consenti aux clients grossistes et commerciaux, y compris les comptes débiteurs non réglés. Les ventes aux consommateurs sont réglées en argent comptant ou à l'aide de cartes de crédit reconnues. Aucun changement important n'a été apporté au risque de crédit au cours du deuxième trimestre de 2013.

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité est le risque que court le Groupe d'entreprises de Postes Canada de ne pas être en mesure de s'acquitter de ses obligations financières lorsqu'elles sont exigibles. Le risque d'illiquidité est géré en constituant des réserves de liquidités suffisantes, des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve, en surveillant continuellement les flux de trésorerie prévus et réels et en appariant les profils d'échéance des actifs et des passifs financiers. Le secteur Postes Canada s'attend à faire face à une insuffisance de trésorerie d'ici la fin du deuxième trimestre de 2014. D'autres précisions sont données à la section 6.6 – Liquidités et ressources en capital du Rapport de gestion et à la note 3 – Questions en matière de liquidités afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

6.8 Obligations contractuelles et engagements

Les obligations contractuelles et les engagements sont expliqués à la section 6.8 – Obligations contractuelles et engagements du Rapport de gestion annuel de 2012, dans le *Rapport annuel 2012 de Postes Canada*. Aucun changement important n'a été apporté aux obligations contractuelles et aux engagements au cours du deuxième trimestre de 2013.

6.9 Transactions entre parties liées

La Société exécute différentes transactions avec des parties liées, tant dans le cours normal de ses activités commerciales que dans le but d'appuyer les politiques publiques du gouvernement du Canada. Ces transactions ne diffèrent pas de façon importante de celles qui ont été déclarées à la section 6.9 – Transactions entre parties liées du Rapport de gestion annuel de 2012. Plus de précisions sur les transactions effectuées entre parties liées sont données à la note 11 – Transactions entre parties liées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

6.10 Passifs éventuels

Les éléments du passif éventuel sont décrits à la note 8 – Passifs éventuels afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

7 Évolution de la situation financière

Examen des changements importants en matière d'actifs et de passifs entre le 29 juin 2013 et le 31 décembre 2012

(en millions de dollars)

ACTIFS	29 juin 2013	31 décembre 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	Explication du changement
Trésorerie et équivalents de trésorerie	395	298	97	32,4	Consulter la section 6 – Liquidités et ressources en capital à la page 12.
Titres négociables	507	570	(63)	(11,1)	L'écart est principalement attribuable à la réduction des titres à court terme pour payer les acquisitions d'immobilisations du secteur Postes Canada.
Clients et autres débiteurs	693	702	(9)	(1,2)	Il n'y a aucun changement important.
Impôts à recevoir	7	8	(1)	(10,2)	Il n'y a aucun changement important.
Autres actifs	111	126	(15)	(12,0)	L'écart est principalement attribuable à la cession de biens mis à vendre, en partie contrée par une augmentation des dépenses prépayées.
Total des actifs courants	1 713	1 704	9	0,5	
Immobilisations corporelles	2 665	2 655	10	0,4	Il n'y a aucun changement important.
Immobilisations incorporelles	127	143	(16)	(11,1)	L'écart est principalement attribuable à l'amortissement des biens logiciels dépassant les acquisitions.
Titres réservés	538	560	(22)	(4,0)	L'écart est principalement attribuable aux pertes latentes, en partie contrées par le produit d'intérêts.
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	109	83	26	31,3	L'écart est principalement attribuable aux gains de réévaluation pour le secteur Postes Canada.
Actifs d'impôt différé	1 365	1 808	(443)	(24,5)	L'écart est principalement attribuable à la baisse des différences temporaires provenant des gains de réévaluation comptabilisés au cours des deux premiers trimestres de 2013 dans les autres éléments du résultat global pour le Régime et les avantages postérieurs à l'emploi de Postes Canada.
Écart d'acquisition	130	130	0	0,1	Il n'y a aucun changement important.
Autres actifs	8	11	(3)	(26,6)	Il n'y a aucun changement important.
Total des actifs non courants	4 942	5 390	(448)	(8,3)	
Total de l'actif	6 655	7 094	(439)	(6,2)	

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

(en millions de dollars)

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	29 juin 2013	31 décembre 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	Explication du changement
Fournisseurs et autres créditeurs	534	540	(6)	(1,1)	Il n'y a aucun changement important.
Salaires et avantages à payer et provisions connexes	626	699	(73)	(10,5)	L'écart est principalement attribuable à une baisse des salaires à payer pour le secteur Postes Canada.
Provisions	90	85	5	6,1	L'écart est principalement attribuable à un changement dans les provisions liées aux risques juridiques, à la résiliation de baux et à la main-d'œuvre.
Impôts à payer	0	1	(1)	(87,8)	Il n'y a aucun changement important.
Produits différés	110	137	(27)	(20,1)	L'écart est principalement attribuable à la réduction des produits différés au titre des produits philatéliques et des paiements préalables des clients.
Prêts et emprunts	22	20	2	5,8	Il n'y a aucun changement important.
Passifs au titre des autres avantages à long terme	72	72	–	–	Il n'y a aucun changement important.
Total des passifs courants	1 454	1 554	(100)	(6,5)	
Prêts et emprunts	1 114	1 123	(9)	(0,8)	Il n'y a aucun changement important.
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 315	7 007	(1 692)	(24,1)	L'écart est principalement attribuable aux gains de réévaluation liés au secteur Postes Canada.
Passifs d'impôt différé	2	2	(0)	(3,2)	Il n'y a aucun changement important.
Provisions	6	5	1	38,8	Il n'y a aucun changement important.
Autres passifs	16	17	(1)	(8,1)	Il n'y a aucun changement important.
Total des passifs non courants	6 453	8 154	(1 701)	(20,8)	
Total du passif	7 907	9 708	(1 801)	(18,6)	
Capitaux propres					
Capital d'apport	1 155	1 155	–	–	Il n'y a aucun changement important.
Cumul des autres éléments du résultat global	28	52	(24)	(46,4)	L'écart est principalement attribuable aux pertes latentes nettes sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente du secteur Postes Canada.
Déficit accumulé	(2 457)	(3 840)	1 383	36,0	L'écart est principalement attribuable aux gains de réévaluation pour les régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi.
Capitaux du Canada	(1 274)	(2 633)	1 359	51,6	
Participations ne donnant pas le contrôle	22	19	3	18,8	
Total des capitaux propres	(1 252)	(2 614)	1 362	52,1	
Total du passif et des capitaux propres	6 655	7 094	(439)	(6,2)	

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

8 Revue des activités opérationnelles

Examen détaillé de notre rendement financier

8.1 Résumé des résultats trimestriels

Résultats consolidés par trimestre

(en millions de dollars)	T2 de 2013	T1 de 2013	T4 de 2012 ¹	T3 de 2012 ¹	T2 de 2012 ¹	T1 de 2012 ¹	T4 de 2011	T3 de 2011
Produits opérationnels	1 862	1 904	1 991	1 745	1 853	1 940	1 984	1 806
Charges opérationnelles	1 934	1 955	1 802	1 889	1 940	2 004	2 071	1 963
Résultat opérationnel	(72)	(51)	189	(144)	(87)	(64)	(87)	(157)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(4)	102	(1)	(1)	7	(9)	(7)	(6)
Résultat avant impôt	(76)	51	188	(145)	(80)	(73)	(94)	(163)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(26)	16	53	(42)	(23)	(14)	(16)	(50)
Résultat net	(50)	35	135	(103)	(57)	(59)	(78)	(113)

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

8.2 Résultats opérationnels consolidés

Résultats consolidés pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2013

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change - ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change - ment	%
Produits opérationnels	1 862	1 853	9	(1,1) ²	3 766	3 793	(27)	0,1 ²
Charges opérationnelles	1 934	1 940	(6)	(0,3)	3 889	3 944	(55)	(1,4)
Résultat opérationnel	(72)	(87)	15	17,5	(123)	(151)	28	18,4
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(4)	7	(11)	–	98	(2)	100	–
Résultat avant impôt	(76)	(80)	4	4,1	(25)	(153)	128	83,6
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(26)	(23)	(3)	(13,1)	(10)	(37)	27	73,1
Résultat net	(50)	(57)	7	11,0	(15)	(116)	101	86,8
Autres éléments du résultat global	1 099	(560)	1 659	–	1 377	(655)	2 032	–
Résultat global	1 049	(617)	1 666	–	1 362	(771)	2 133	–

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

2. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Le Groupe d'entreprises de Postes Canada a enregistré un résultat net de -50 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013, soit une amélioration de 7 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Au cours des deux premiers trimestres de 2013, le résultat net s'élevait à -15 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 101 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat est principalement attribuable à la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé au centre-ville de Vancouver, en janvier 2013, vente ayant généré des gains de 109 millions de dollars.

Produits opérationnels consolidés

Pour le deuxième trimestre de 2013, les produits opérationnels ont augmenté de 9 millions de dollars comparativement au trimestre correspondant de 2012. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux (il y a un jour commercial de plus au cours du deuxième trimestre de 2013), ces produits affichent une baisse de 1,1 %. Pour les deux premiers trimestres de 2013, les produits opérationnels ont baissé de 27 millions de dollars comparativement à la période correspondante de 2012. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux (il y a un jour commercial de moins au cours des deux premiers trimestres de 2013), ces produits présentent une hausse de 0,1 %. Dans l'ensemble, bien que les produits aient été stimulés par les majorations tarifaires de 2013, ces dernières ont à peine suffi à contrer l'érosion des volumes dans les secteurs d'activité Courrier transactionnel et Marketing direct de Postes Canada, qui découle de la substitution électronique, du regroupement des factures et de la concurrence acharnée. Les détails des produits opérationnels sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

Charges opérationnelles consolidées

Les charges opérationnelles ont baissé de 6 millions de dollars, soit 0,3 %, au cours du deuxième trimestre de 2013 par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2013, elles ont diminué de 55 millions de dollars, soit 1,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les détails sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

Produits (charges) consolidés liés aux activités d'investissement et de financement

Les charges nettes liées aux activités d'investissement et de financement ont augmenté de 11 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison des profits plus faibles attribuables à la cession d'actifs pour le secteur Postes Canada. Au cours des deux premiers trimestres de 2013, les produits nets liés aux activités d'investissement et de financement ont augmenté de 100 millions de dollars, principalement en raison du profit sur la vente en janvier 2013 de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé dans le centre-ville de Vancouver.

Charge (produit) d'impôt sur le résultat consolidé

Le produit d'impôt sur le résultat consolidé a augmenté de 3 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2013, il a diminué de 27 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la diminution des pertes du Groupe d'entreprises.

Autres éléments du résultat global consolidé

Les autres éléments du résultat global consolidé se chiffrent à 1 099 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013 et à 1 377 millions de dollars pour les deux premiers trimestres de 2013, principalement en raison des gains de réévaluation pour les régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi. Les fluctuations des rendements des placements des régimes de retraite et les changements apportés au taux d'actualisation utilisé pour mesurer ces régimes continuent d'avoir des répercussions importantes sur les autres éléments du résultat du Groupe d'entreprises.

8.3 Résultats opérationnels par secteur

Résultats par secteurs – Résultat avant impôt

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%
Postes Canada	(104)	(102)	(2)	0,2	(36)	(161)	125	77,9
Purolator	25	19	6	23,6	13	8	5	44,5
Logistique	2	2	(0)	(34,2)	3	4	(1)	(25,8)
Innovaposte	(0)	0	(0)	–	0	4	(4)	(99,2)
Éléments intersectoriels et consolidés	1	1	(0)	(17,6)	(5)	(8)	3	35,4
Groupe d'entreprises de Postes Canada	(76)	(80)	4	4,1	(25)	(153)	128	83,6

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Les détails des résultats opérationnels sont présentés par secteur dans les sections 8.4 à 8.7.

8.4 Secteur Postes Canada

Le secteur Postes Canada a enregistré un résultat avant impôt de -104 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013, par rapport à un résultat de -102 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2012. Après les deux premiers trimestres de 2013, le résultat avant impôt s'élève à -36 millions de dollars, ce qui représente une amélioration de 125 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2012. Ce résultat est principalement attribuable à la vente de l'établissement de traitement du courrier de Postes Canada situé au centre-ville de Vancouver, en janvier 2013, vente ayant généré un profit de 109 millions de dollars.

Résultats de Postes Canada pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2013

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change-ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change-ment	%
Produits opérationnels	1 435	1 429	6	(1,1) ²	2 948	2 968	(20)	0,1 ²
Charges opérationnelles	1 535	1 539	(4)	(0,4)	3 089	3 138	(49)	(1,6)
Résultat opérationnel	(100)	(110)	10	11,1	(141)	(170)	29	17,2
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(4)	8	(12)	-	105	9	96	-
Résultat avant impôt	(104)	(102)	(2)	0,2	(36)	(161)	125	77,9
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(33)	(29)	(4)	(12,0)	(14)	(43)	29	67,1
Résultat net	(71)	(73)	2	5,1	(22)	(118)	96	81,7

Produits opérationnels

Les produits opérationnels de Postes Canada pour le deuxième trimestre de 2013 se sont chiffrés à 1 435 millions de dollars, soit une hausse de 6 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de 2012. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux (il y a un jour commercial de plus au cours du deuxième trimestre de 2013), ces produits présentent une diminution de 1,1 %. Pour les deux premiers trimestres de 2013, Postes Canada a généré des produits de 2 948 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 20 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2012. Après ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux (il y a un jour commercial de moins au cours des deux premiers trimestres de 2013), ces produits présentent une hausse de 0,1 %. Dans l'ensemble, la baisse du volume liée à la substitution électronique, au regroupement des factures et à la concurrence acharnée a été contrée par les majorations tarifaires, qui sont entrées en vigueur le 14 janvier 2013, et par l'augmentation des revenus du secteur Colis, qui découle de la croissance du cybercommerce.

Produits trimestriels selon le secteur d'activité

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012	Change-ment	% ²	29 juin 2013	30 juin 2012	Change-ment	% ²
Courrier transactionnel	732	736	(4)	(2,1)	1 559	1 572	(13)	(0,1)
Marketing direct	310	317	(7)	(3,6)	612	632	(20)	(2,3)
Colis	322	302	20	5,0	640	621	19	3,9
Autres produits	71	74	(3)	(4,5)	137	143	(6)	(3,1)
Total	1 435	1 429	6	(1,1)	2 948	2 968	(20)	0,1

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

2. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Courrier transactionnel

Les produits générés par le secteur d'activité Courrier transactionnel pour le deuxième trimestre de 2013, lesquels se chiffrent à 732 millions de dollars, englobent les trois catégories de produits suivantes : Poste-lettres du régime intérieur (660 millions de dollars), Poste aux lettres de départ (40 millions de dollars) et Poste aux lettres d'arrivée (32 millions de dollars).

Au cours du deuxième trimestre de 2013, les produits du secteur d'activité ont baissé de 4 millions de dollars, soit 2,1 %, et les volumes ont chuté de 51 millions d'articles, soit 6,3 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Malgré les majorations tarifaires de 2013, les produits ont continué de diminuer en raison de l'érosion du volume liée à la substitution électronique au cours du deuxième trimestre de 2013. En ce qui concerne le produit Poste-lettres du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, les produits ont baissé de 4 millions de dollars, soit 2,1 %, et les volumes ont diminué de 48 millions d'articles, soit 6,4 %, au deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012. Dans le milieu très concurrentiel d'aujourd'hui, la demande pour le service Courrier transactionnel continue de décroître en raison des nombreuses solutions crédibles pour remplacer les communications sur papier. De plus, certains de nos plus grands clients, surtout dans les secteurs des services bancaires et des télécommunications, ont mis en œuvre des initiatives visant à imposer des frais pour les documents papier, ce qui a également eu une incidence négative sur les volumes et les produits du secteur Courrier transactionnel.

Au cours des deux premiers trimestres de 2013, les produits du secteur d'activité ont chuté de 13 millions de dollars, soit 0,1 %, et les volumes ont baissé de 111 millions d'articles, soit 4,1 %, par rapport à la période correspondante de 2012. En ce qui concerne le produit Poste-lettres du régime intérieur, les produits ont baissé de 8 millions de dollars et les volumes ont baissé de 102 millions d'articles, soit 4,1 %, au cours des deux premiers trimestres de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012. Les baisses de volumes sont principalement attribuables au fait que les clients continuent à délaisser les communications sur papier.

Marketing direct

Les produits générés par le secteur d'activité Marketing direct au cours du deuxième trimestre de 2013, lesquels se chiffrent à 310 millions de dollars, englobent les quatre catégories suivantes : Médiaposte avec adresse^{MC} (136 millions de dollars), Médiaposte sans adresse^{MC} (108 millions de dollars), Poste-publications^{MC} (60 millions de dollars) et Correspondance-réponse d'affaires et autre courrier^{MC} (6 millions de dollars).

Les produits du secteur d'activité au cours du deuxième trimestre de 2013 ont connu une diminution de 7 millions de dollars, soit 3,6 %, tandis que les volumes ont augmenté de 18 millions d'articles par rapport à la période correspondante de 2012, principalement en raison d'une augmentation des envois Médiaposte sans adresse, partiellement contrée par des diminutions des envois Médiaposte avec adresse et Poste-publications. La baisse des produits et des volumes du service Médiaposte avec adresse est attribuable en partie aux clients commerciaux qui redirigent une partie de leurs dépenses de publicité vers d'autres produits ou médias.

Au cours des deux premiers trimestres de 2013, les produits du secteur d'activité ont diminué de 20 millions de dollars, soit 2,3 %, et les volumes ont chuté de 59 millions d'articles, soit 1,5 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Les produits et les volumes ont baissé dans chacune des quatre catégories, comparativement à l'exercice précédent, principalement en raison du déclin continu des volumes dans les secteurs des télécommunications, des services bancaires et des assurances. Certains clients commerciaux ont réduit leurs dépenses globales de marketing ou ont redirigé certaines de leurs activités de marketing vers d'autres produits ou médias. La chute des produits et des volumes du service Poste-publications s'est poursuivie en raison de la popularité croissante des solutions de rechange numériques.

Colis

Les produits générés par le secteur d'activité Colis pour le deuxième trimestre de 2013, lesquels se chiffrent à 322 millions de dollars, englobent les quatre catégories de produits suivantes : colis du régime intérieur (226 millions de dollars), colis de départ (47 millions de dollars), colis d'arrivée (44 millions de dollars) et autres (5 millions de dollars).

Les produits du secteur d'activité Colis pour le deuxième trimestre de 2013 ont connu une augmentation de 20 millions de dollars, soit 5,0 %, tandis que les volumes ont augmenté d'environ 700 000 articles, soit 0,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. En ce qui concerne les colis du régime intérieur, soit la catégorie la plus importante, les produits ont augmenté de 15 millions de dollars, soit 5,7 %, tandis que la croissance des volumes a atteint 5,1 % pour le deuxième trimestre de 2013, par rapport à la période correspondante de 2012. Au cours des deux premiers trimestres de 2013, les produits du secteur d'activité Colis ont augmenté de 19 millions de dollars, soit 3,9 %, et les volumes ont augmenté d'environ 1 million d'articles, soit 2,2 %, par rapport à la période correspondante de 2012. En ce qui concerne les colis du régime intérieur pour les deux premiers trimestres de 2013, les produits ont augmenté de plus de 14 millions de dollars, soit 4,1 %, et les volumes ont enregistré une hausse de 3,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La croissance globale des produits et des volumes reflète la croissance continue des commandes du cybercommerce, car les clients continuent de commander de plus en plus de produits en ligne.

Autres produits

Les autres produits se chiffrent à 71 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, soit une baisse de 3 millions de dollars ou de 4,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. À la fin des deux trimestres, les produits ont diminué de 6 millions de dollars, soit 3,1 %, par rapport à la période correspondante de 2012. La diminution des produits découle principalement d'une baisse des revenus provenant des produits de consommation, laquelle a été partiellement contrée par les augmentations des revenus du service de réexpédition du courrier.

Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles du secteur Postes Canada se sont chiffrées à 1 535 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013; il s'agit d'une diminution de 4 millions de dollars, soit 0,4 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, les charges opérationnelles s'élèvent à 3 089 millions de dollars, soit une baisse de 49 millions de dollars ou de 1,6 % par rapport à la période correspondante de 2012.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%
Main-d'œuvre	774	784	(10)	(1,3)	1 553	1 596	(43)	(2,7)
Avantages du personnel	331	324	7	2,1	661	650	11	1,7
Total de la main-d'œuvre et des avantages du personnel	1 105	1 108	(3)	(0,3)	2 214	2 246	(32)	(1,4)
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre	191	190	1	0,3	400	409	(9)	(2,4)
Immobilier, installations et entretien	64	56	8	13,2	127	117	10	8,7
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	114	125	(11)	(9,4)	221	246	(25)	(10,2)
Total des autres charges opérationnelles	369	371	(2)	(1,0)	748	772	(24)	(3,2)
Amortissement	61	60	1	3,1	127	120	7	6,4
Total	1 535	1 539	(4)	(0,4)	3 089	3 138	(49)	(1,6)

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

Main-d'œuvre

Les charges liées à la main-d'œuvre ont baissé de 10 millions de dollars, soit 1,3 %, pour le deuxième trimestre de 2013, et de 43 millions de dollars, soit 2,7 %, pour les deux premiers trimestres de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces baisses sont principalement attribuables à l'amélioration de la productivité, à la réduction de l'effectif et au nombre inférieur (une journée de moins) de journées payées au cours des deux premiers trimestres de 2013, partiellement contrées par les augmentations salariales annuelles habituelles.

Avantages du personnel

Les charges au titre des avantages du personnel ont augmenté de 7 millions de dollars, soit 2,1 %, au cours du deuxième trimestre de 2013 par rapport à la période correspondante de 2012. Au cours des deux premiers trimestres, les charges au titre des avantages du personnel ont augmenté de 11 millions de dollars, soit 1,7 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Les augmentations sont principalement dues à une augmentation des charges liées aux prestations de retraite, notamment en raison de la diminution du taux d'actualisation.

Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre

Les charges liées aux services de levée, de traitement et de livraison offerts en sous-traitance sont demeurées en grande partie inchangées au cours du deuxième trimestre de 2013, par rapport à la période correspondante de 2012. Pour les deux premiers trimestres, elles ont baissé de 9 millions de dollars, soit 2,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des dépenses en matière de transport, tant du courrier que des employés.

Immobilier, installations et entretien

Les charges liées aux installations ont augmenté de 8 millions de dollars, soit 13,2 %, au cours du deuxième trimestre de 2013, et de 10 millions de dollars, soit 8,7 %, pour les deux premiers trimestres de 2013, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement en raison des hausses des loyers et des coûts des services publics.

Frais de vente, frais administratifs et autres coûts

Les frais de vente, frais administratifs et autres coûts ont diminué de 11 millions de dollars, soit 9,4 %, au cours du deuxième trimestre de 2013, et de 25 millions de dollars, soit 10,2 %, pour les deux premiers trimestres, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces baisses sont principalement attribuables aux économies réalisées au chapitre des frais de déplacement et des dépenses liées à des projets d'investissement ponctuels, partiellement contrées par l'augmentation des dépenses pour les services à contrat.

Amortissement

Les charges liées à l'amortissement ont augmenté de 1 million de dollars, soit 3,1 %, au cours du deuxième trimestre de 2013, et de 7 millions de dollars, soit 6,4 %, au cours des deux premiers trimestres, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces hausses sont principalement attribuables à l'augmentation des acquisitions d'immobilisations relatives à la Transformation postale et à la reconstitution de la base d'actifs.

8.5 Secteur Purolator

Le secteur Purolator a généré un résultat net de 18 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013, ce qui représente une amélioration de 4 millions de dollars, soit 26,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les deux premiers trimestres de 2013, le résultat net du secteur s'est chiffré à 9 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 4 millions de dollars, soit 81,4 %, par rapport à l'exercice précédent.

Résultats de Purolator pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2013

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%
Produits opérationnels	412	416	(4)	(2,6) ²	791	814	(23)	(2,0) ²
Charges opérationnelles	387	396	(9)	(2,2)	777	804	(27)	(3,3)
Résultat opérationnel	25	20	5	21,6	14	10	4	40,4
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(0)	(1)	1	45,2	(1)	(2)	1	(5,6)
Résultat avant impôt	25	19	6	23,6	13	8	5	44,5
Charge d'impôt sur le résultat	7	5	2	16,9	4	3	1	3,6
Résultat net	18	14	4	26,4	9	5	4	81,4

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

2. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits opérationnels

Purolator a généré des produits opérationnels de 412 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013, soit une baisse de 4 millions de dollars, ou de 2,6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, les produits générés se chiffrent à 791 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 23 millions de dollars, soit 2,0 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Les baisses sont principalement attribuables à la réduction des volumes liée à la concurrence et au ralentissement de l'économie.

Charges opérationnelles

Charges totales liées à la main-d'œuvre

Les charges totales liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 184 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, soit une augmentation de 2 millions de dollars, ou de 1,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, elles se chiffrent à 367 millions de dollars, soit une baisse de 1 million de dollars ou de 0,5 % par rapport à 2012. Cette baisse d'ensemble est principalement attribuable à la diminution des volumes et à la restructuration organisationnelle.

Charges totales non liées à la main-d'œuvre

Les charges totales non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 203 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, soit une baisse de 11 millions de dollars, ou de 5,0 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, elles se chiffrent à 410 millions de dollars, soit une baisse de 26 millions de dollars ou de 5,7 % par rapport à 2012. Les baisses sont principalement attribuables à la diminution des volumes et à la restructuration organisationnelle.

8.6 Secteur Logistique

Le secteur Logistique comporte les résultats financiers de SCI. La contribution du secteur Logistique au résultat net consolidé au cours du deuxième trimestre de 2013 s'est élevée à 2 millions de dollars. Pour les deux premiers trimestres de 2013, le secteur Logistique a généré un résultat net de 3 millions de dollars.

Résultats du secteur Logistique pour le deuxième trimestre et les deux premiers trimestres de 2013

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%	29 juin 2013	30 juin 2012 (retraités) ¹	Change- ment	%
Produits opérationnels	43	40	3	7,4 ²	85	75	10	14,1 ²
Charges opérationnelles	41	38	3	12,2	82	71	11	15,3
Résultat opérationnel	2	2	(0)	(32,9)	3	4	(1)	(24,2)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement	(0)	0	(0)	–	(0)	0	(0)	–
Résultat avant impôt	2	2	(0)	(34,2)	3	4	(1)	(25,8)
Charge d'impôt sur le résultat	0	1	(1)	(37,4)	0	2	(2)	(63,7)
Résultat net	2	1	1	–	3	2	1	–

1. Les montants pour l'exercice 2012 ont été retraités à la suite de l'adoption de normes comptables nouvelles ou modifiées. Plus de précisions sont données à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers ci-joints.

2. Ajustement en fonction du nombre de jours commerciaux.

Produits opérationnels

SCI a généré des produits opérationnels de 43 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2013, ce qui représente une hausse de 3 millions de dollars, soit 7,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, les produits générés se chiffrent à 85 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 10 millions de dollars, soit 14,1 %, par rapport à la période correspondante de 2012. Ces augmentations sont principalement attribuables à l'acquisition de la société White Glove en mai 2012 et à la croissance découlant de nouveaux clients et de clients existants.

Charges opérationnelles

Charges totales liées à la main-d'œuvre

Les charges totales liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 16 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, soit une diminution de 1 million de dollars ou de 3,0 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, elles se chiffrent à 35 millions de dollars, soit une augmentation de 4 millions de dollars ou de 13,7 % par rapport à 2012. Ces écarts sont principalement attribuables aux changements de volumes et à l'acquisition de la société White Glove.

Charges totales non liées à la main-d'œuvre

Les charges totales non liées à la main-d'œuvre se chiffrent à 25 millions de dollars au deuxième trimestre de 2013, soit une augmentation de 4 millions de dollars ou de 19,4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Après les deux premiers trimestres de 2013, elles se chiffrent à 47 millions de dollars, soit une augmentation de 7 millions de dollars ou de 16,6 % par rapport à 2012. Ces augmentations sont attribuables à la croissance des nouvelles occasions d'affaires et à l'incidence de l'acquisition de la société White Glove.

8.7 Secteur Innovaposte

La quasi-totalité des services du secteur Innovaposte sont fournis au Groupe d'entreprises de Postes Canada. Les résultats d'Innovaposte sont consolidés depuis le 14 mars 2012, date à laquelle Innovaposte est devenue une filiale de la Société, et ses produits de 114 millions de dollars sont éliminés par les charges opérationnelles des autres secteurs à la consolidation des états.

9 Estimations comptables critiques et changements de méthodes comptables

Examen des estimations comptables critiques et des changements de méthodes comptables en 2013 et dans les exercices à venir

9.1 Estimations comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, la direction établit des estimations et pose des hypothèses et des jugements complexes et subjectifs, fondés sur les connaissances acquises, qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans ces états et les notes afférentes. Les résultats obtenus pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites par la direction de ces estimations et d'autres estimations et hypothèses établies à court terme, ainsi que les résultats réels, puissent exiger une modification importante des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées à intervalles réguliers. Les révisions apportées aux estimations comptables sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée, si les révisions n'ont de répercussions que sur cette période, ou elles sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée ainsi que dans les périodes ultérieures, si les révisions ont des incidences tant sur la période considérée que sur les périodes ultérieures. Outre les estimations comptables critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, il y a des incertitudes relatives à la rentabilité et aux flux de trésorerie de la Société, et à sa capacité à obtenir des fonds additionnels ou un autre allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité, comme l'indique la note 3 – Questions en matière de liquidités afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

9.2 Prises de position en comptabilité

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013

Le *Rapport financier du premier trimestre de 2013* de la Société présente une analyse complète de l'incidence sur la Société des prises de position publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretations Committee dont l'application était obligatoire pour les périodes comptables ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les nouvelles prises de position en comptabilité ci-après, qui ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2013, ont eu une incidence sur les montants comptabilisés, la présentation des soldes et les informations à fournir connexes dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

Modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19) • Les modifications de l'IAS 19 se répercutent sur la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi. La modification la plus significative pour le Groupe d'entreprises a trait à l'obligation d'utiliser le taux d'actualisation appliqué pour évaluer l'obligation au titre des régimes, plutôt que le taux qui correspond à la meilleure estimation établie par la direction du taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes, afin de calculer le produit d'intérêts généré par les actifs des régimes. Les modifications de l'IAS 19 obligent également la Société à comptabiliser en résultat net le coût et les crédits des services passés au titre des avantages non acquis qui découlent des modifications d'un régime au moment où ces dernières sont apportées. Enfin, le coût de gestion des actifs des régimes doit être porté en déduction du rendement réel des actifs et donc comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, alors que les autres frais administratifs sont constatés en résultat net.

Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

Les effets cumulatifs de l'adoption de ces modifications ont entraîné une baisse de 9 millions de dollars du déficit accumulé au 1^{er} janvier 2012. Pour la période retraitée de 26 semaines close le 30 juin 2012, la perte nette a augmenté de 105 millions de dollars, tandis que les autres éléments du résultat global ont connu une amélioration de 102 millions de dollars. Le déficit accumulé retraité a diminué de 6 millions de dollars au 30 juin 2012. Après le retraitement des résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, le résultat net a baissé de 178 millions de dollars, entraînant une perte nette, tandis que les autres éléments du résultat global ont connu une amélioration de 204 millions de dollars. Le déficit accumulé retraité a été réduit de 35 millions de dollars au 31 décembre 2012.

Plus de précisions sur les répercussions de ces modifications sur les données comparatives figurent à la note 4 – Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013.

b) Adoption anticipée de nouvelles normes comptables, de modifications ou d'interprétations

Modifications à l'IAS 32 portant sur la compensation d'actifs et de passifs financiers • Les modifications de l'IAS 32 clarifient les dispositions en vigueur concernant les droits juridiquement exécutoires de compenser les actifs et les passifs comptabilisés et les intentions de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Le Groupe d'entreprises a adopté ces modifications de manière anticipée pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013. Ainsi, certains soldes de règlement avec des administrations postales étrangères qui étaient compensés dans l'état consolidé de la situation financière ne satisfont plus au critère révisé du droit juridiquement exécutoire de compensation. Par conséquent, les clients et autres débiteurs et les fournisseurs et autres créiteurs ont augmenté tous deux de 87 millions de dollars au 31 décembre 2012.

c) Normes, modifications et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur

Le tableau ci-après présente les nouvelles normes, modifications et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir une incidence sur le Groupe d'entreprises au cours des exercices ultérieurs. Les prises de position publiées depuis le dernier rapport trimestriel de la Société sont présentées ci-dessous. La Société évalue actuellement si ces modifications ont une incidence sur ses états financiers consolidés, s'il y a lieu.

Modification ou interprétation	En vigueur pour les exercices ouverts à compter du
IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	1 ^{er} janvier 2015
Modifications de l'IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	1 ^{er} janvier 2014
IFRIC 21, <i>Prélèvements</i>	1 ^{er} janvier 2014

Modifications de l'IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers • Les modifications à l'IAS 36 clarifient les dispositions en vigueur afin d'imposer une obligation d'information concernant la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. De plus, les sociétés devront désormais présenter des informations supplémentaires sur ces évaluations de la juste valeur, notamment sur le niveau de la hiérarchie des justes valeurs. Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est permise.

IFRIC 21, *Prélèvements* • Cette IFRIC porte sur la comptabilisation d'un passif au titre des prélèvements, en application de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et la comptabilisation d'un prélèvement dont l'échéance et le montant sont incertains. Par prélèvement, on entend une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques qui est opérée par les autorités publiques conformément aux lois applicables, à l'exclusion des sorties de ressources qui entrent dans le champ d'application d'autres normes, notamment de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de la loi. Cette interprétation s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est permise.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE INTERMÉDIAIRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

À notre connaissance, ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Le président-directeur général,



Le chef des finances,



Le 22 août 2013

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux (Non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	29 juin 2013	31 décembre 2012 (Retraités – note 4)
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		395 \$	298 \$
Titres négociables		507	570
Clients et autres débiteurs		693	702
Impôts à recevoir		7	8
Charges payées d'avance		99	79
Actifs détenus en vue de la vente	5	12	47
Total des actifs courants		1 713	1 704
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	5	2 665	2 655
Immobilisations incorporelles	5	127	143
Titres réservés		538	560
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	6	109	83
Actifs d'impôt différé		1 365	1 808
Écart d'acquisition		130	130
Autres actifs		8	11
Total des actifs non courants		4 942	5 390
Total de l'actif		6 655 \$	7 094 \$
Passif et capitaux propres			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs		534 \$	540 \$
Salaires et avantages à payer et provisions connexes		626	699
Provisions		90	85
Impôts à payer		–	1
Produits différés		110	137
Prêts et emprunts		22	20
Passifs au titre des autres avantages à long terme	6	72	72
Total des passifs courants		1 454	1 554
Passifs non courants			
Prêts et emprunts		1 114	1 123
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	5 315	7 007
Passifs d'impôt différé		2	2
Provisions		6	5
Autres passifs		16	17
Total des passifs non courants		6 453	8 154
Total du passif		7 907	9 708
Capitaux propres			
Capital d'apport		1 155	1 155
Cumul des autres éléments du résultat global		28	52
Déficit accumulé		(2 457)	(3 840)
Capitaux du Canada		(1 274)	(2 633)
Participations ne donnant pas le contrôle		22	19
Total des capitaux propres		(1 252)	(2 614)
Total du passif et des capitaux propres		6 655 \$	7 094 \$
Passifs éventuels	8		

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	29 juin 2013	30 juin 2012 (Retraités – note 4)	29 juin 2013	30 juin 2012 (Retraités – note 4)
(Non audité – en millions de dollars canadiens)				
	Notes			
Produits opérationnels		1 862 \$	1 853 \$	3 766 \$
Charges opérationnelles				
Main-d'œuvre		951	965	1 907
Avantages du personnel	6	376	365	733
		1 327	1 330	2 660
Autres charges opérationnelles	9	531	534	1 073
Amortissement		76	76	156
Total des charges opérationnelles		1 934	1 940	3 889
Résultat opérationnel		(72)	(87)	(123)
Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement				
Produits de placement et autres produits	10	7	19	26
Charges financières et autres charges	10	(11)	(12)	(28)
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement		(4)	7	(2)
Résultat avant impôt		(76)	(80)	(153)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	(26)	(23)	(37)
Résultat net		(50) \$	(57) \$	(116) \$
Autres éléments du résultat global				
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net				
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	6	1 494 \$	(759) \$	1 869 \$
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	7	(374)	190	(468)
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net				
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente		(28)	12	(32)
Impôt sur le résultat relatif aux éléments susceptibles d'être reclassés	7	7	(3)	8
Autres éléments du résultat global		1 099	(560)	1 377
Résultat global		1 049 \$	(617) \$	1 362 \$
Résultat net attribuable au (aux) :				
Gouvernement du Canada		(52) \$	(58) \$	(16) \$
Participations ne donnant pas le contrôle		2	1	1
		(50) \$	(57) \$	(116) \$
Résultat global attribuable au (aux) :				
Gouvernement du Canada		1 045 \$	(618) \$	1 359 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		4	1	3
		1 049 \$	(617) \$	(771) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Période de 13 semaines close le 29 juin 2013 (Non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 mars 2013	1 155 \$	49 \$	(3 523) \$	(2 319) \$	18 \$	(2 301) \$
Résultat net	–	–	(52)	(52)	2	(50)
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	–	–	1 491	1 491	3	1 494
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	–	–	(373)	(373)	(1)	(374)
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	(28)	–	(28)	–	(28)
Impôt sur le résultat relatif aux éléments susceptibles d'être reclassés	–	7	–	7	–	7
Autres éléments du résultat global	–	(21)	1 118	1 097	2	1 099
Résultat global	–	(21)	1 066	1 045	4	1 049
Solde au 29 juin 2013	1 155 \$	28 \$	(2 457) \$	(1 274) \$	22 \$	(1 252) \$
Période de 13 semaines close le 30 juin 2012 (Non audité – en millions de dollars canadiens) (Retraités – note 4)						
Solde au 31 mars 2012	1 155 \$	40 \$	(2 995) \$	(1 800) \$	23 \$	(1 777) \$
Résultat net	–	–	(58)	(58)	1	(57)
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	–	–	(759)	(759)	–	(759)
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	–	–	190	190	–	190
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	12	–	12	–	12
Impôt sur le résultat relatif aux éléments susceptibles d'être reclassés	–	(3)	–	(3)	–	(3)
Autres éléments du résultat global	–	9	(569)	(560)	–	(560)
Résultat global	–	9	(627)	(618)	1	(617)
Solde au 30 juin 2012	1 155 \$	49 \$	(3 622) \$	(2 418) \$	24 \$	(2 394) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (suite)

Période de 26 semaines close le 29 juin 2013 (Non audité – en millions de dollars canadiens)	Capital d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit accumulé	Capitaux du Canada	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2012	1 155 \$	52 \$	(3 840) \$	(2 633) \$	19 \$	(2 614) \$
Résultat net	–	–	(16)	(16)	1	(15)
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	–	–	1 866	1 866	3	1 869
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	–	–	(467)	(467)	(1)	(468)
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	(32)	–	(32)	–	(32)
Impôt sur le résultat relatif aux éléments susceptibles d'être reclassés	–	8	–	8	–	8
Autres éléments du résultat global	–	(24)	1 399	1 375	2	1 377
Résultat global	–	(24)	1 383	1 359	3	1 362
Solde au 29 juin 2013	1 155 \$	28 \$	(2 457) \$	(1 274) \$	22 \$	(1 252) \$
Période de 26 semaines close le 30 juin 2012 (Non audité – en millions de dollars canadiens) (Retraités – note 4)						
Solde au 31 décembre 2011	1 155 \$	45 \$	(2 855) \$	(1 655) \$	24 \$	(1 631) \$
Incidence de l'adoption de normes nouvelles et révisées (note 4)	–	–	9	9	(1)	8
Solde au 1^{er} janvier 2012	1 155	45	(2 846)	(1 646)	23	(1 623)
Résultat net	–	–	(116)	(116)	–	(116)
Autres éléments du résultat global						
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	–	–	(876)	(876)	–	(876)
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	–	–	217	217	–	217
Éléments qui sont susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Profits latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	5	–	5	–	5
Impôt sur le résultat relatif aux éléments susceptibles d'être reclassés	–	(1)	–	(1)	–	(1)
Autres éléments du résultat global	–	4	(659)	(655)	–	(655)
Résultat global	–	4	(775)	(771)	–	(771)
Transactions avec les actionnaires						
Participation ne donnant pas le contrôle résultant d'un regroupement d'entreprises	–	–	–	–	1	1
Autres transactions avec les détenteurs des participations ne donnant pas le contrôle	–	–	(1)	(1)	–	(1)
Total des transactions avec les actionnaires	–	–	(1)	(1)	1	–
Solde au 30 juin 2012	1 155 \$	49 \$	(3 622) \$	(2 418) \$	24 \$	(2 394) \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

ÉTAT CONSOLIDÉ INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Périodes de	13 semaines closes le		26 semaines closes le	
	29 juin 2013	30 juin 2012	29 juin 2013	30 juin 2012
(Non audité – en millions de dollars canadiens)	Notes	(Retraités – note 4)	(Retraités – note 4)	
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles				
Résultat net		(50) \$	(57) \$	(15) \$ (116) \$
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :				
Amortissement	5	76	76	156 152
Charges au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	230	221	457 442
Paielements effectués au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	6	(160)	(158)	(306) (300)
Profit sur la vente d'immobilisations	10	(4)	(16)	(115) (17)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	7	(26)	(23)	(10) (37)
Charges d'intérêts nettes	10	8	8	15 17
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles :				
Diminution des clients et autres débiteurs	10	39	12	99
Augmentation (diminution) des fournisseurs et autres créditeurs	28	(18)	(6)	(64)
Augmentation (diminution) des salaires et avantages à payer et provisions connexes	3	(20)	(73)	(98)
Augmentation (diminution) des provisions	(1)	13	4	10
Augmentation nette d'autres éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités opérationnelles	(23)	(37)	(42)	(27)
Autres produits sans effet sur la trésorerie, montant net	(6)	(6)	(14)	(10)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant intérêts et impôt		85	22	63 51
Intérêts perçus		12	12	17 19
Intérêts payés		(1)	(1)	(26) (26)
Impôts payés		(1)	(4)	(1) (12)
Entrées de trésorerie liées aux activités opérationnelles		95	29	53 32
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise		-	(10)	- (21)
Acquisition de titres		(284)	(53)	(553) (536)
Produit de la vente de titres		270	341	606 826
Acquisition d'immobilisations		(83)	(141)	(157) (265)
Produit de la vente d'immobilisations		4	19	157 39
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement		(93)	156	53 43
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Paielements au titre des obligations liées à des contrats de location-financement		(3)	(4)	(8) (8)
Autres activités de financement, montant net		(1)	-	(1) (1)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement		(4)	(4)	(9) (9)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(2)	181	97 66
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période		397	156	298 271
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période		395 \$	337 \$	395 \$ 337 \$

Les notes afférentes aux états financiers font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Pour les périodes de 13 et 26 semaines closes le 29 juin 2013
(non audités – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Constitution, activités et instructions

Établie en 1981 par la *Loi sur la Société canadienne des postes (la Loi)*, la Société canadienne des postes (la Société) est une société d'État qui figure à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle est mandataire de Sa Majesté. Son siège social est situé au 2701, promenade Riverside, Ottawa (Ontario), au Canada.

La Société exploite un service postal de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Tout en assurant l'essentiel du service postal de base, la Société doit, selon la *Loi*, exécuter sa mission en veillant à l'autofinancement de son exploitation dans des conditions de normes de service adaptées aux besoins de la population du Canada et comparables pour des collectivités de même importance.

La *Loi* donne à la Société le privilège exclusif (à quelques exceptions près) de la collecte et de la transmission des lettres et de leur distribution aux destinataires au Canada. Les autres secteurs d'activité qui ne sont pas couverts par le privilège exclusif sont les secteurs Colis et Marketing direct.

En décembre 2006, la Société a reçu des instructions aux termes de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, à savoir rétablir et conserver son service de livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins qu'elle desservait en date du 1^{er} septembre 2005, tout en respectant toutes les lois applicables. La Société poursuit son évaluation des risques pour la sécurité que pose la livraison du courrier aux boîtes aux lettres rurales situées le long des chemins.

2. Règles de présentation

Déclaration de conformité • La Société a établi ses états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Conformément aux dispositions de cette norme, les états financiers consolidés intermédiaires résumés ne présentent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans des états financiers consolidés annuels. Ils doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées qui étaient en vigueur à la date de clôture, sauf pour ce qui est des modifications de l'IAS 32 portant sur la compensation d'actifs financiers et de passifs financiers, qui ont été appliquées de manière anticipée, comme l'indique la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés. Le Conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés et en a autorisé la publication le 22 août 2013.

Règles de présentation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, à l'exception des cas autorisés par les IFRS et lorsque les notes indiquent qu'une autre méthode a été appliquée. Même si la date de clôture de l'exercice de la Société, qui est le 31 décembre, coïncide avec la fin de l'année civile, les dates de clôture des trimestres de la Société ne correspondent pas nécessairement aux trimestres de l'année civile. De fait, les trimestres financiers de la Société ont 13 semaines. Les montants sont présentés en millions, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens. Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société.

Caractère saisonnier des activités • Le volume des opérations consolidées de la Société varie au cours d'un même exercice : les pics de demande ayant lieu pendant les fêtes de fin d'année au cours du quatrième trimestre. Pendant les trois premiers trimestres de l'exercice, la demande baisse généralement de manière constante et les creux ont habituellement lieu pendant les mois d'été du troisième trimestre. Les opérations consolidées prennent en compte des coûts fixes importants qui ne varient pas à court terme en fonction des fluctuations de la demande de services.

Principales méthodes comptables • Les principales méthodes comptables utilisées pour les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentées à la note 2 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012, sauf pour ce qui est de l'application des nouvelles normes, des modifications et des interprétations à compter du 1^{er} janvier 2013, et de l'adoption anticipée d'une nouvelle norme, qui est expliquée à la note 4. Les méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

Méthode de consolidation • Les états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de la Société, de Purolator Holdings Ltd. (Purolator), du Groupe SCI inc. (SCI) et d'Innovapost Inc. (Innovaposte). Les résultats consolidés de Purolator, de SCI et d'Innovaposte correspondent aux résultats cumulés depuis l'ouverture de l'exercice. Pour la période comparative, cependant, les résultats consolidés d'Innovaposte sont les résultats à compter du 14 mars 2012, soit la date à laquelle Innovaposte est devenue une filiale de la Société. Jusqu'à cette date, la participation dans Innovaposte répondait aux critères d'entreprise commune en vertu de l'IFRS 11, *Partenariats*, et avait été comptabilisée selon cette norme par la Société, cette dernière ayant évalué les actifs et les passifs (les produits et les charges connexes) en fonction de sa participation dans l'entreprise commune en conformité avec les IFRS applicables. La Société, Purolator, SCI et Innovaposte sont désignées collectivement comme le Groupe d'entreprises de Postes Canada ou le Groupe d'entreprises.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations • Pour dresser les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société, la direction établit des estimations et pose des hypothèses et des jugements complexes et subjectifs, fondés sur les connaissances acquises, qui ont une incidence sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes. Les résultats obtenus pourraient différer de ces jugements, estimations et hypothèses. Il est raisonnablement possible que les réévaluations faites par la direction et d'autres estimations et hypothèses établies à court terme, ainsi que les résultats réels, puissent exiger un changement important des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés des périodes futures.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont révisées à intervalles réguliers. Les révisions d'estimations comptables sont prises en compte dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée, si la révision n'a de répercussions que sur cette période, ou elles sont constatées dans la période au cours de laquelle l'estimation a été révisée ainsi que dans les périodes ultérieures, si la révision a des incidences tant sur la période considérée que sur les périodes futures. Outre les jugements critiques et les sources principales d'incertitude relative aux estimations qui sont présentés dans les états financiers consolidés annuels de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012, il y a des incertitudes relatives à la rentabilité et aux flux de trésorerie de la Société, et à sa capacité à obtenir des fonds additionnels ou un autre allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité, comme l'indique la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

3. Questions en matière de liquidités

Étant donné les projections financières actuelles, le risque de ne pas obtenir d'allègement additionnel de la capitalisation de son déficit de solvabilité et le niveau actuel de ses emprunts autorisés, la Société sera vraisemblablement confrontée, d'ici la clôture du deuxième trimestre de 2014, à une insuffisance de trésorerie qui s'accroîtra rapidement pendant le reste de l'exercice 2014 en raison de son modèle d'entreprise non viable et des exigences en matière de capitalisation du régime de retraite.

Le déclin des volumes observé au cours des dernières périodes de présentation de l'information financière, conjugué à l'instabilité de la capitalisation du Régime de pension agréé, continue d'exercer des pressions constantes sur les liquidités de la Société. Celle-ci doit financer de manière autonome les services postaux qu'elle offre, notamment les services de collecte, de transmission et de distribution de messages, de renseignements, de fonds ou de marchandises au pays et entre le Canada et l'étranger. Le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes (le Régime) est l'un des plus importants régimes à employeur unique du Canada. La volatilité des rendements et la baisse des taux d'actualisation au cours des dernières périodes de présentation ont engendré des déficits de solvabilité importants et accru considérablement les passifs résultant des avantages postérieurs à l'emploi du répondant du régime au 29 juin 2013, comme l'indique l'état de la situation financière. À titre de répondante du Régime, la Société se doit de capitaliser toute insuffisance de capitalisation.

Pour accompagner les mesures prises par la Société en vue d'améliorer le rendement global et de réduire l'instabilité au sein du Régime, le gouvernement fédéral a accordé un allègement partiel de la capitalisation du déficit de solvabilité pour les régimes de retraite sous réglementation fédérale. L'allègement prévu par la loi actuelle est cependant plafonné à 15 % de la valeur totale des actifs du régime et doit être approuvé tous les ans par le ministre des Finances et la ministre des Transports, qui est responsable de la Société. En août 2013, les ministres ont donné à nouveau à la Société l'autorisation de se prévaloir de mesures d'allègement de la capitalisation jusqu'au 30 juin 2014, ou dans la limite de la valeur totale des actifs des régimes établie par la loi, comme elle l'avait demandé.

La Société prévoit atteindre, au début de 2014, le plafond autorisé au titre de l'allègement de la capitalisation, à moins que les taux d'intérêt à long terme ou le rendement des actifs du Régime n'évoluent de manière significative. Qui plus est, elle ne sera pas admise à bénéficier d'un autre allègement de la capitalisation aux termes de la loi actuelle. Avec un déficit de solvabilité devant être capitalisé de 5,9 milliards de dollars (calculé selon un ratio moyen de solvabilité sur trois ans) au 31 décembre 2012¹, la Société devra probablement recommencer à verser des cotisations spéciales au début de 2014. Si elle ne bénéficie pas d'un autre allègement, l'obtention de cette mesure étant indépendante de sa volonté, les cotisations de solvabilité pour l'exercice de 2014 sont estimées actuellement à 1,1 milliard de dollars.

1. Évaluation actuarielle du Régime en date du 31 décembre 2012, déposée le 28 juin 2013.

La Société peut emprunter jusqu'à 500 millions de dollars au Trésor du Canada et elle est autorisée à emprunter à d'autres sources que l'État des sommes ne dépassant pas un montant principal dû de 2,5 milliards de dollars, selon des modalités approuvées par le ministre des Finances. Le montant global d'emprunt autorisé comprenait une somme maximale de 250 millions de dollars pouvant être utilisée pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme à la date de clôture. Au 1^{er} juillet 2013, le montant maximal autorisé pour la gestion de la trésorerie sous la forme d'emprunts à court terme s'élève à 100 millions de dollars. Le montant des prêts et emprunts de la Société se chiffre à 1 059 millions de dollars et 12 millions avaient été utilisés pour l'émission de lettres de crédit à la date de clôture. Aucune somme n'a été prélevée sur les facilités d'emprunt à court terme.

Afin d'obtenir des fonds additionnels au moyen d'emprunts, la Société doit indiquer son intention de contracter des emprunts dans son Plan d'entreprise annuel, ou dans une modification de ce plan, qui doivent tous deux être approuvés par le Conseil d'administration et le gouverneur en conseil. De plus, le ministre des Finances doit approuver les conditions détaillées de chaque emprunt.

L'autonomie financière à long terme de la Société dépend directement de la capacité de cette dernière à améliorer sa rentabilité et ses flux de trésorerie et à obtenir des fonds additionnels et un autre allègement de la capitalisation de son régime de retraite. La Société estime qu'elle pourra accroître sa rentabilité en restructurant son modèle d'entreprise pour l'adapter aux besoins en évolution de la population et des entreprises canadiennes, et elle s'emploie à évaluer toutes les solutions de rechange pour assurer son autonomie financière. À titre de mandataire de l'État, la Société examine les solutions possibles en collaboration avec le gouvernement du Canada, car certaines mesures pourraient nécessiter l'approbation expresse de l'actionnaire.

4. Application des Normes internationales d'information financière nouvelles et révisées

a) Nouvelles normes, modifications et interprétations en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2013

Le *Rapport financier du premier trimestre de 2013* de la Société présente une analyse complète de l'incidence sur la Société des prises de position publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) ou l'IFRS Interpretations Committee dont l'application était obligatoire pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les nouvelles normes, modifications et interprétations suivantes, qui ont été adoptées par le Groupe d'entreprises le 1^{er} janvier 2013, ont eu une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés, la présentation des soldes et les informations à fournir connexes.

Modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel (IAS 19) • Les modifications de l'IAS 19 se répercutent sur la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi. La modification la plus significative pour le Groupe d'entreprises a trait à l'obligation d'utiliser le taux d'actualisation appliqué pour évaluer l'obligation au titre des régimes, plutôt que le taux qui correspond à la meilleure estimation établie par la direction du taux de rendement à long terme prévu pour les actifs des régimes, afin de calculer le produit d'intérêts généré par les actifs des régimes. Les modifications de l'IAS 19 obligent également la Société à comptabiliser en résultat net le coût et les crédits des services passés au titre des avantages non acquis qui découlent des modifications d'un régime au moment où ces dernières sont apportées. Enfin, le coût de gestion des actifs des régimes doit être porté en déduction du rendement réel des actifs et donc comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, alors que les autres frais administratifs sont constatés en résultat net.

Ces modifications ont été appliquées rétrospectivement aux présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ces modifications ont eu l'incidence suivante sur les chiffres comparatifs :

État consolidé du résultat global

Période de 13 semaines close le 30 juin 2012	Montants présentés	Incidence de l'IAS 19 modifiée	Montants retraités
Avantages du personnel	295 \$	70 \$	365 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(6)	(17)	(23)
Résultat net	(4) \$	(53) \$	(57) \$
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	(827) \$	68 \$	(759) \$
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	207	(17)	190
Autres éléments du résultat global	(611) \$	51 \$	(560) \$
Résultat global	(615) \$	(2) \$	(617) \$

État consolidé du résultat global

Période de 26 semaines close le 30 juin 2012	Montants présentés	Incidence de l'IAS 19 modifiée	Montants retraités
Avantages du personnel	593 \$	140 \$	733 \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(2)	(35)	(37)
Résultat net	(11) \$	(105) \$	(116) \$
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	(1 012) \$	136 \$	(876) \$
Impôt sur le résultat relatif aux éléments qui ne seront pas reclassés	251	(34)	217
Autres éléments du résultat global	(757) \$	102 \$	(655) \$
Résultat global	(768) \$	(3) \$	(771) \$

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2012	Montants présentés	Incidence de l'IAS 19 modifiée	Montants retraités
Actifs d'impôt différé	1 819 \$	(11) \$	1 808 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	7 052 \$	(45) \$	7 007 \$
Déficit accumulé	(3 875) \$	35 \$	(3 840) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	20 \$	(1) \$	19 \$

État consolidé de la situation financière

Au 1 ^{er} janvier 2012	Montants présentés	Incidence de l'IAS 19 modifiée	Montants retraités
Actifs d'impôt différé	1 472 \$	(3) \$	1 469 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 719 \$	(11) \$	5 708 \$
Déficit accumulé	(2 855) \$	9 \$	(2 846) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	24 \$	(1) \$	23 \$

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (IFRS 13) • Cette norme définit le concept de juste valeur, prescrit un cadre unique pour l'évaluation de la juste valeur en vertu des IFRS et prévoit des obligations d'informations à fournir sur les évaluations à la juste valeur. L'IFRS 13 a été appliquée à compter du 1^{er} janvier 2013, et ce, de façon prospective. Lors de l'adoption de l'IFRS 13, la juste valeur de certains actifs au titre des prestations des régimes de retraite a été fondée sur le cours de clôture du marché au lieu du cours acheteur, ce dernier étant celui qui servait à établir la juste valeur d'un actif aux termes de l'IAS 39. L'adoption de cette norme fait diminuer de 31 millions de dollars les passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme et de 8 millions de dollars les actifs d'impôt différé, et fait augmenter de 23 millions de dollars les autres éléments du résultat global. L'adoption de l'IFRS 13 n'a aucune incidence sur la méthode d'évaluation de la juste valeur des autres actifs et passifs.

b) Adoption anticipée de nouvelles normes, de modifications ou d'interprétations

Modifications de l'IAS 32 portant sur la compensation d'actifs et de passifs financiers • Les modifications de l'IAS 32 clarifient les dispositions en vigueur concernant les droits juridiquement exécutoires de compenser les actifs et les passifs comptabilisés et les intentions de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Ces modifications s'appliquent rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Le Groupe d'entreprises a adopté ces modifications de manière anticipée pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013. Ainsi, certains soldes de règlement avec des administrations postales étrangères qui étaient compensés dans l'état consolidé de la situation financière ne satisfont désormais plus au critère révisé du droit juridiquement exécutoire de compensation. Par conséquent, les clients et autres débiteurs et les fournisseurs et autres créateurs ont augmenté tous deux de 87 millions de dollars au 31 décembre 2012.

c) Normes, modifications et interprétations qui ne sont pas encore en vigueur

La Société a déterminé que les modifications et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS Interpretations Committee depuis la publication de son Rapport annuel de 2012, qui sont indiquées ci-après, pouvaient avoir une incidence sur le Groupe d'entreprises au cours des exercices ultérieurs. Elle évalue actuellement si ces modifications ont une incidence sur ses états financiers consolidés.

Modifications de l'IAS 36 – Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers • Les modifications de l'IAS 36 clarifient les dispositions en vigueur afin d'imposer une obligation d'information concernant la valeur recouvrable des actifs dépréciés dans le cas où cette valeur est fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie. De plus, les sociétés devront désormais présenter des informations supplémentaires sur ces évaluations de la juste valeur, notamment sur le niveau de la hiérarchie des justes valeurs, et sur les évaluations classées aux niveaux 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Elles devront aussi donner une description des techniques d'évaluation et des principales hypothèses appliquées par la direction pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Enfin, ces modifications intègrent une nouvelle exigence proposée dans l'exposé-sondage *Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2010-2012*, à savoir indiquer les taux d'actualisation utilisés pour l'évaluation actuelle et l'évaluation antérieure lorsque la valeur recouvrable des actifs dépréciés fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie a été évaluée à l'aide d'une technique d'actualisation. Cela permettra ainsi d'harmoniser l'obligation d'information concernant la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité lorsque des techniques d'actualisation sont utilisées pour calculer la valeur recouvrable des actifs dépréciés.

Ces modifications s'appliqueront rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est permise.

IFRIC 21, Prélèvements • Cette IFRIC porte sur la comptabilisation d'un passif au titre des prélèvements, en application de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, et la comptabilisation d'un prélèvement dont l'échéance et le montant sont incertains. Par prélèvement, on entend une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques qui est opérée par les autorités publiques conformément aux lois applicables, à l'exclusion des sorties de ressources qui entrent dans le champ d'application d'autres normes, notamment de l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, et des amendes et autres pénalités imposées pour violation de la loi. Cette interprétation s'appliquera rétrospectivement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Une application anticipée est permise.

5. Immobilisations

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent des éléments suivants :

	Terrains	Bâtiments	Améliorations locatives	Matériel de production	Véhicules	Comptoirs de vente, mobilier et matériel de bureau	Autre matériel	Actifs en cours de développement	Total
Au coût ou au coût présumé									
Solde au 31 décembre 2012	309 \$	1 726 \$	266 \$	1 278 \$	403 \$	430 \$	888 \$	175 \$	5 475 \$
Entrées	–	23	3	49	19	4	8	42	148
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	(5)	(18)	–	–	–	–	–	–	(23)
Mises hors service	–	(1)	(3)	(17)	(3)	–	–	–	(24)
Transferts	–	35	3	–	–	2	–	(40)	–
Solde au 29 juin 2013	304 \$	1 765 \$	269 \$	1 310 \$	419 \$	436 \$	896 \$	177 \$	5 576 \$
Cumul des amortissements									
Solde au 31 décembre 2012	– \$	873 \$	182 \$	704 \$	191 \$	307 \$	563 \$	– \$	2 820 \$
Amortissement	–	31	9	31	19	19	19	–	128
Reclassement comme actifs détenus en vue de la vente	–	(14)	–	–	–	–	–	–	(14)
Mises hors service	–	(1)	(3)	(16)	(3)	–	–	–	(23)
Transferts	–	(1)	1	–	–	–	–	–	–
Solde au 29 juin 2013	– \$	888 \$	189 \$	719 \$	207 \$	326 \$	582 \$	– \$	2 911 \$
Valeurs comptables									
31 décembre 2012	309 \$	853 \$	84 \$	574 \$	212 \$	123 \$	325 \$	175 \$	2 655 \$
29 juin 2013	304 \$	877 \$	80 \$	591 \$	212 \$	110 \$	314 \$	177 \$	2 665 \$

En 2013, les coûts d'emprunt incorporés dans le coût des actifs liés au Programme de transformation postale se sont élevés à 5 millions de dollars (2 millions de dollars au 30 juin 2012), avec l'application d'un taux de capitalisation de 4,3 % (4,3 % au 30 juin 2012).

b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent des éléments suivants :

	Logiciels	Logiciels en cours de développement	Contrats de services et relations clients	Total
Au coût				
Solde au 31 décembre 2012	610 \$	22 \$	30 \$	662 \$
Entrées	1	11	–	12
Transferts	3	(3)	–	–
Solde au 29 juin 2013	614 \$	30 \$	30 \$	674 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2012	494 \$	– \$	25 \$	519 \$
Amortissement	28	–	–	28
Solde au 29 juin 2013	522 \$	– \$	25 \$	547 \$
Valeurs comptables				
31 décembre 2012	116 \$	22 \$	5 \$	143 \$
29 juin 2013	92 \$	30 \$	5 \$	127 \$

c) Actifs détenus en vue de la vente

Le Groupe d'entreprises a classé diverses propriétés, qui concernent en majorité le secteur Postes Canada, comme étant détenues en vue de la vente à la clôture du deuxième trimestre de 2013. Le produit de la vente de ces biens devrait permettre de recouvrer entièrement leur valeur comptable.

6. Régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme

Comme il est indiqué à la note 4a), le Groupe d'entreprises a adopté les modifications de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, le 1^{er} janvier 2013. Les informations fournies dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été actualisées afin de communiquer certaines informations complémentaires utiles découlant de l'adoption des modifications de l'IAS 19.

a) Risques associés aux régimes à prestations définies

Risque de capitalisation

L'un des principaux risques auxquels sont exposés les répondants de régimes est le risque de capitalisation, à savoir le risque que les taux de croissance des actifs détenus sous forme de placements et les taux de cotisation des régimes de retraite du Groupe d'entreprises ne soient pas suffisants pour couvrir les obligations au titre des prestations de retraite, ce qui pourrait donner lieu à des passifs non provisionnés. En cas de déficit de capitalisation, les autorités de réglementation exigent que des cotisations spéciales soient versées sur des périodes futures déterminées. La Société peut se prévaloir d'un allègement partiel de ces cotisations spéciales, mais elle doit au préalable obtenir l'autorisation du ministre des Finances et de la ministre des Transports (les ministres). Des précisions à ce sujet et sur les risques associés à l'allègement des cotisations spéciales sont données aux notes 6c) et 3 afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les principaux facteurs qui contribuent au risque de capitalisation sont la diminution des taux d'actualisation et les placements qui n'obtiennent pas les rendements attendus. Par ailleurs, les obligations au titre des prestations de retraite varient aussi en fonction de facteurs non économiques, comme l'évolution du profil démographique des participants. La Société gère le risque de capitalisation en surveillant et en révisant à intervalles réguliers le ratio de capitalisation et en s'assurant que les décisions en matière de placement sont prises conformément à chacune des politiques et procédures applicables et aux lois en vigueur. Les politiques et procédures en matière de placement sont conçues de manière à permettre aux régimes de retraite d'avoir un taux de rendement à long terme suffisant pour atteindre les objectifs de capitalisation et répondre à la croissance continue des obligations au titre des prestations de retraite. Pour les régimes d'importance, des études actif-passif sont réalisées périodiquement afin de garantir que la stratégie de placement de ces régimes demeure appropriée dans des contextes économiques difficiles. Leur stratégie de placement combine en outre la sélection de placements axée sur le rendement et celle fondée sur le passif. La part des actifs des régimes sous forme de placements sélectionnés en fonction du passif présente des caractéristiques qui permettent de compenser une partie de la variation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies.

Autres risques

Divers risques financiers pèsent sur les actifs des régimes du fait des activités de placement qui sont menées. Il s'agit notamment du risque de crédit, du risque de marché (risque de taux d'intérêt, risque de change et risque marchandises) et du risque d'illiquidité. De plus, l'obligation au titre des régimes à prestations définies et les coûts s'y rattachant présentent une incertitude de mesure en raison des hypothèses actuarielles utilisées [note 11g) des états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012]. L'incidence de ces facteurs sur la réévaluation des actifs au titre des prestations des régimes de retraite et des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme peut être importante et volatile parfois.

b) Coûts

Les éléments des coûts des avantages du personnel comptabilisés au cours de la période considérée, qui sont présentés dans les avantages du personnel à l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global, sont les suivants :

Périodes de 13 semaines closes les	29 juin 2013			30 juin 2012 (Retraités – note 4)		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	117 \$	30 \$	147 \$	106 \$	34 \$	140 \$
Coût financier	230	39	269	244	44	288
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(192)	–	(192)	(212)	–	(212)
Autres frais administratifs	4	–	4	3	–	3
Coûts des prestations définies	159	69	228	141	78	219
Coûts des cotisations définies	2	–	2	2	–	2
Total des coûts	161	69	230	143	78	221
Rendement des titres réservés	–	(5)	(5)	–	(5)	(5)
Composantes du coût comptabilisées en résultat net	161 \$	64 \$	225 \$	143 \$	73 \$	216 \$
(Profits) pertes de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	148 \$	– \$	148 \$	519 \$	– \$	519 \$
(Gains) pertes actuarielles	(1 465)	(177)	(1 642)	239	1	240
Composantes du coût comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(1 317) \$	(177) \$	(1 494) \$	758 \$	1 \$	759 \$
Coûts (crédits) des prestations et des cotisations définies, montant net	(1 156) \$	(113) \$	(1 269) \$	901 \$	74 \$	975 \$

Périodes de 26 semaines closes les	29 juin 2013			30 juin 2012 (Retraités – note 4)		
	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total	Régimes de retraite	Autres régimes d'avantages	Total
Coût des services rendus au cours de la période	232 \$	60 \$	292 \$	212 \$	68 \$	280 \$
Coût financier	456	78	534	487	88	575
Produit d'intérêts généré par les actifs des régimes	(381)	–	(381)	(424)	–	(424)
Autres frais administratifs	7	–	7	6	–	6
Modifications des régimes	1	–	1	–	–	–
Coûts des prestations définies	315	138	453	281	156	437
Coûts des cotisations définies	4	–	4	5	–	5
Total des coûts	319	138	457	286	156	442
Rendement des titres réservés	–	(10)	(10)	–	(10)	(10)
Composantes du coût comptabilisées en résultat net	319 \$	128 \$	447 \$	286 \$	146 \$	432 \$
(Profits) pertes de réévaluation :						
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans le produit d'intérêts	(596) \$	– \$	(596) \$	(74) \$	– \$	(74) \$
(Gains) pertes actuarielles	(1 142)	(131)	(1 273)	786	164	950
Composantes du coût comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(1 738) \$	(131) \$	(1 869) \$	712 \$	164 \$	876 \$
Coûts (crédits) des prestations et des cotisations définies, montant net	(1 419) \$	(3) \$	(1 422) \$	998 \$	310 \$	1 308 \$

c) Total des paiements versés en espèces

Les paiements versés en espèces au titre des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme sont les suivants :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	29 juin 2013	30 juin 2012	29 juin 2013	30 juin 2012
Prestations payées directement aux bénéficiaires au titre des autres régimes d'avantages	39 \$	40 \$	71 \$	77 \$
Cotisations courantes de l'employeur aux régimes de retraite	93	87	180	178
Cotisations spéciales de l'employeur aux régimes de retraite	26	29	51	40
Total des paiements versés en espèces au titre des régimes à prestations définies	158	156	302	295
Cotisations aux régimes à cotisations définies	2	2	4	5
Total des paiements versés en espèces	160 \$	158 \$	306 \$	300 \$

Le montant total estimatif des cotisations du Groupe d'entreprises aux régimes de retraite en 2013 n'a pas évolué de manière significative par rapport au montant présenté dans les états financiers consolidés audités de la Société de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ce montant estimatif comprend aussi la réduction de cotisations spéciales de solvabilité qui est permise par la loi. En août 2013, la Société a obtenu du ministre des Finances et de la ministre des Transports l'autorisation de se prévaloir de mesures d'allègement de la capitalisation jusqu'au 30 juin 2014, ou dans la limite de la valeur totale des actifs des régimes établie par la loi, comme elle l'avait demandé.

d) Actifs et passifs

Les montants à ce titre ont été comptabilisés et présentés dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière comme suit :

Aux	29 juin 2013	31 décembre 2012 (Retraités – note 4)
Actifs au titre des prestations des régimes de retraite	109 \$	83 \$
Passifs au titre des prestations des régimes de retraite	1 880 \$	3 508 \$
Passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	3 507	3 571
Total des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 387 \$	7 079 \$
Portion courante des passifs au titre des autres avantages à long terme	72 \$	72 \$
Portion non courante des passifs au titre des prestations des régimes de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme	5 315 \$	7 007 \$

7. Impôt sur le résultat

La Société est une société d'État désignée aux fins de l'impôt sur les bénéfices. Elle est donc, de ce fait, assujettie à l'impôt fédéral sur les bénéfices aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Les filiales de la Société sont assujetties aux impôts sur les bénéfices fédéraux et provinciaux.

Les principales composantes de la charge (du produit) d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	29 juin 2013	30 juin 2012 (Retraités – note 4)	29 juin 2013	30 juin 2012 (Retraités – note 4)
Charge (produit) d'impôt exigible sur le résultat	5 \$	(2) \$	3 \$	2 \$
Charge (produit) d'impôt différé afférente à l'apparition et à la résorption des différences temporelles	(31)	(21)	(13)	(39)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(26) \$	(23) \$	(10) \$	(37) \$

Les éléments de l'impôt sur le résultat qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 juin 2013			30 juin 2012 (Retraités – note 4)		
	Avant impôt	Impôt comptabilisé	Après impôt	Avant impôt	Impôt comptabilisé	Après impôt
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	1 494 \$	(374) \$	1 120 \$	(759) \$	190 \$	(569) \$
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(28)	7	(21)	12	(3)	9
	1 466 \$	(367) \$	1 099 \$	(747) \$	187 \$	(560) \$

Périodes de 26 semaines closes les	29 juin 2013			30 juin 2012 (Retraités – note 4)		
	Avant impôt	Impôt comptabilisé	Après impôt	Avant impôt	Impôt comptabilisé	Après impôt
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net						
Réévaluations au titre des régimes à prestations définies	1 869 \$	(468) \$	1 401 \$	(876) \$	217 \$	(659) \$
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net						
Profits latents (pertes latentes) sur les actifs financiers disponibles à la vente	(32)	8	(24)	5	(1)	4
	1 837 \$	(460) \$	1 377 \$	(871) \$	216 \$	(655) \$

8. Passifs éventuels

- a) Une plainte a été déposée auprès de la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) alléguant qu'il y a eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La plainte avait été initialement présentée en décembre 1982 par l'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints (ACMPA). En mars 2006, sur la recommandation d'un conciliateur, la Commission avait rejeté la plainte pour motif que celle-ci pouvait être traitée plus adéquatement sous le régime du *Code canadien du travail*.

Le 10 octobre 2012, la Société a été avisée par la Commission que l'ACMPA avait demandé la réactivation de sa plainte sur la parité salariale. La Société a déposé un mémoire juridique complet le 10 décembre 2012, donnant suite à la demande de la Commission à cet effet.

Il est impossible pour le moment de déterminer l'issue de cette plainte. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

- b) L'ancienne convention collective entre la Société et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a expiré en janvier 2011. À la suite des grèves tournantes déclenchées dans tout le pays par le STTP et du lock-out décrété par la Société, le gouvernement du Canada a déposé un projet de loi forçant le retour au travail, qui a reçu la sanction royale en juin 2011. En octobre 2011, le STTP a déposé une requête de contestation de la constitutionnalité de la loi. De nouvelles ententes ont par la suite été ratifiées et signées en décembre 2012.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de la requête de contestation de la constitutionnalité de la loi forçant le retour au travail présentée par le STTP, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

- c) En 2013, des membres individuels de l'unité des Factrices et facteurs ruraux et suburbains du STTP (STTP-FFRS) ont déposé des plaintes (plaintes de 2013) devant la Commission canadienne des droits de la personne (la Commission) qui allèguent, notamment, qu'il y aurait eu discrimination par la Société en matière de travail à valeur égale. La Commission avait déjà décliné compétence pour entendre des plaintes similaires présentées en 2012 (plaintes de 2012). Conformément au processus mis en place pour les plaintes de 2012, la Société a demandé à la Commission de décliner compétence pour entendre les plaintes de 2013 en se fondant sur le fait qu'il y a eu des erreurs de procédures et qu'il faudrait d'abord aller au bout du processus interne de règlement des différends à l'amiable.

Après que la Commission a décliné compétence relativement aux plaintes de 2012 déposées devant elle, d'autres réclamations ont été déposées contre la Société au nom de membres individuels du STTP-FFRS, dans divers endroits du pays. Ces réclamations allèguent, entre autres, que la Société contrevient à la *Loi canadienne sur les droits de la personne* en refusant l'équité salariale entre l'unité des FFRS et les employés travaillant à l'extérieur des installations postales de la Société.

Comme il n'est pas actuellement possible de déterminer l'issue de ces réclamations, aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à ce titre.

- d) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises a conclu des ententes qui prévoient des indemnités en faveur de tiers. De plus, chaque société du Groupe d'entreprises a conclu des ententes d'indemnisation avec chacun de ses administrateurs et de ses dirigeants et avec certains employés, soit aux termes de règlements administratifs, soit d'ententes, afin de les dédommager pour les réclamations dont ils pourraient faire l'objet ou les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs ou de dirigeants du Groupe d'entreprises ou dans l'exercice de leurs fonctions d'administrateurs, de dirigeants ou d'une autre fonction semblable au sein d'une autre entité à la demande du Groupe d'entreprises.

En général, ces ententes ne précisent pas les limites du Groupe d'entreprises en matière de responsabilité. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer le passif éventuel futur au titre de telles indemnités. Aucun montant n'a donc été comptabilisé dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés à cet égard.

- e) Dans le cours normal de ses activités, le Groupe d'entreprises est partie à différentes réclamations et divers litiges pour lesquels les sorties de ressources nécessaires pour éteindre les obligations qui en découleraient ne peuvent être estimées ou ne sont pas probables à l'heure actuelle. Lorsqu'une obligation est manifeste, la Société comptabilise des provisions au titre de litiges si une sortie de ressources est probable, et qu'il est possible d'en estimer le montant de manière raisonnable.
- f) Certains des bâtiments de la Société contiennent des matériaux composés d'amiante que la Société sera obligée de retirer et de détruire de manière spéciale si ces biens subissent des rénovations majeures ou s'ils sont démolis en tout ou en partie. À moins que l'un de ces critères n'entre en jeu, aucune provision à cet égard ne figure dans les états financiers consolidés, puisqu'il n'existe actuellement aucune obligation de retirer ou de détruire les matériaux contenant de l'amiante.

La Société a comptabilisé des passifs relatifs au démantèlement pour le retrait d'amiante et d'autres frais de remise en état de sites pour des propriétés qu'elle compte céder en procédant à la vente de ces dernières (ces obligations devraient être transférées aux acheteurs éventuels de ces propriétés, à la date de la vente) ou rénover. Ces passifs sont comptabilisés à titre de provisions.

De même, la juste valeur des obligations de démantèlement liées à la remise en état des sites après l'enlèvement permanent d'une boîte postale communautaire d'un lieu ne peut pas être raisonnablement estimée, car la Société ne connaît pas les dates de règlement des obligations. La Société continuera à évaluer sa capacité d'estimer les justes valeurs de ses obligations de démantèlement à chaque date de clôture.

9. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles comprennent ce qui suit :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	29 juin 2013	30 juin 2012	29 juin 2013	30 juin 2012
Levée, traitement et livraison hors main-d'œuvre Immobilier, installations et entretien	325 \$	319 \$	662 \$	671 \$
Frais de vente, frais administratifs et autres coûts	87	80	177	164
	119	135	234	276
Autres charges opérationnelles	531 \$	534 \$	1 073 \$	1 111 \$

10. Produits (charges) liés aux activités d'investissement et de financement

Les produits et les charges liés aux activités d'investissement et de financement se composent de ce qui suit :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	29 juin 2013	30 juin 2012	29 juin 2013	30 juin 2012
Produit d'intérêts	3 \$	3 \$	6 \$	6 \$
Profit sur la vente d'immobilisations ¹	4	16	115	17
Autres produits	–	–	–	3
Produits de placement et autres produits	7 \$	19 \$	121 \$	26 \$
Charge d'intérêts	(11) \$	(11) \$	(21) \$	(23) \$
Autres charges	–	(1)	(2)	(5)
Charges financières et autres charges	(11) \$	(12) \$	(23) \$	(28) \$
Produits nets (charges nettes) liés aux activités d'investissement et de financement	(4) \$	7 \$	98 \$	(2) \$

1. Le profit est principalement attribuable à la cession d'un actif important, classé comme étant détenu en vue de la vente au 31 décembre 2012, lequel a été vendu au cours du premier trimestre de l'exercice.

11. Transactions entre parties liées

La Société est détenue entièrement par le gouvernement du Canada et elle est soumise au contrôle commun avec d'autres organismes publics, ministères et sociétés d'État. Le Groupe d'entreprises a effectué les transactions suivantes avec des parties liées, en plus de celles qui sont présentées ailleurs dans les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés :

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État

Les transactions avec le gouvernement du Canada, ses organismes et les autres sociétés d'État s'établissent comme suit :

Périodes de	13 semaines closes les		26 semaines closes les	
	29 juin 2013	30 juin 2012	29 juin 2013	30 juin 2012
Produits générés par des transactions entre parties liées	68 \$	69 \$	148 \$	150 \$
Paiements reçus à titre de compensation en vertu de programmes :				
Envois postaux du gouvernement et envois destinés aux aveugles	5 \$	5 \$	11 \$	11 \$
Loyers versés par les parties liées pour des locaux loués auprès de la Société	2 \$	1 \$	4 \$	3 \$
Charges relatives aux parties liées	7 \$	6 \$	15 \$	13 \$

La majeure partie des produits générés par des transactions entre parties liées concernent des contrats commerciaux pour des services postaux conclus avec le gouvernement du Canada, ainsi que des paiements reçus à titre de compensation du gouvernement du Canada pour la prestation de services postaux parlementaires et l'envoi d'articles en franchise aux aveugles.

Les montants à recevoir et exigibles des parties liées, qui sont présentés dans l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière, s'établissent comme suit :

Aux	29 juin 2013	31 décembre 2012
Montants à recevoir et exigibles des parties liées		
Inclus dans les clients et autres débiteurs	20 \$	19 \$
Inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs	8 \$	10 \$
Produits différés générés par des transactions entre parties liées	7 \$	7 \$

b) Transactions avec le Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes

Au cours des périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013, la Société a rendu des services administratifs au Régime de pension agréé de la Société canadienne des postes pour des montants de 3 millions de dollars et de 5 millions de dollars, respectivement (2 millions de dollars et 4 millions de dollars au 30 juin 2012, respectivement). Au 29 juin 2013, une créance de 1 million de dollars (1 million de dollars au 31 décembre 2012) liée aux transactions avec le Régime était impayée et a été prise en compte dans les clients et autres débiteurs.

Les paiements en espèces, y compris les cotisations aux régimes à prestations définies et aux régimes à cotisations définies du Groupe d'entreprises, sont présentés à la note 6.

c) Transactions avec des entités pour lesquelles les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises de Postes Canada détiennent le contrôle ou un contrôle conjoint

Dans le cours normal de ses activités, il arrive que le Groupe d'entreprises interagisse avec des entreprises dont les politiques financières et opérationnelles sont entièrement ou conjointement régies par les principaux dirigeants du Groupe d'entreprises. Le cas échéant, les principaux dirigeants concernés se retirent toujours de toutes les discussions ou décisions se rattachant aux transactions entre les sociétés. Les seules transactions d'importance réalisées au cours de la période de 26 semaines close le 29 juin 2013 ont trait à celles effectuées entre Purolator et une société contrôlée par l'un des principaux dirigeants du Groupe d'entreprises, qui est administrateur et actionnaire minoritaire de Purolator. Cette société a fourni des services de transport aérien à Purolator d'une valeur de 28 millions de dollars et de 55 millions de dollars pour les périodes de 13 et de 26 semaines closes le 29 juin 2013, respectivement (26 millions de dollars et 55 millions de dollars respectivement au 30 juin 2012). Au 29 juin 2013, une somme de 5 millions de dollars était due à la société par Purolator (5 millions de dollars au 31 décembre 2012). Cette somme a été prise en compte dans les fournisseurs et autres créditeurs. Ces transactions ont été effectuées à des prix et à des conditions qui étaient comparables à ceux des transactions effectuées avec les autres fournisseurs de Purolator.

12. Justes valeurs et risques découlant des instruments financiers

Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur

Le tableau suivant présente les justes valeurs estimatives des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur conformément aux méthodes comptables du Groupe d'entreprises. Les justes valeurs ont été déterminées et présentées selon la hiérarchie décrite ci-dessous qui reflète l'importance des données utilisées pour établir les estimations.

Au 29 juin 2013

	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	255 \$	140 \$	– \$	395 \$
Titres négociables	– \$	507 \$	– \$	507 \$
Titres réservés	– \$	538 \$	– \$	538 \$
Passifs				
Fournisseurs et autres créditeurs : passifs financiers détenus à des fins de gestion des risques	– \$	4 \$	– \$	4 \$

Au 31 décembre 2012

	Niveau 1 ¹	Niveau 2 ²	Niveau 3 ³	Total
Actifs				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	243 \$	55 \$	– \$	298 \$
Titres négociables	– \$	570 \$	– \$	570 \$
Titres réservés	– \$	560 \$	– \$	560 \$

Conformément au classement adopté pour établir les états financiers du premier trimestre de 2013, la juste valeur des équivalents de trésorerie, des titres négociables et des titres réservés est présentée selon le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. Les chiffres comparatifs sont aussi présentés selon une évaluation faite à ce niveau. La cote de crédit de ces titres est toujours conforme à la politique de placement de la Société, qui prévoit des cotes R1 (moyen) pour les placements à court terme et A pour les placements à long terme du Dominion Bond Rating Service.

1. Les actifs financiers du niveau 1 sont des actifs évalués aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.
2. Les actifs financiers du niveau 2 sont des actifs évalués à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation à partir de données observables directement ou indirectement autres que les prix cotés inclus dans le niveau 1, y compris des données ou des prix cotés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
3. Les actifs financiers du niveau 3 sont des actifs évalués à la juste valeur au moyen d'une technique d'évaluation à partir de données de marché non observables qui exige l'utilisation de la meilleure estimation de la direction.

Juste valeur des autres instruments financiers comptabilisés au coût amorti

Les justes valeurs des éléments suivants se rapprochent de leurs valeurs comptables en raison de leur règlement prévu à court terme : clients et autres débiteurs, fournisseurs et autres créditeurs, salaires et avantages à payer et provisions connexes. Au 29 juin 2013, les justes valeurs des prêts et emprunts se chiffrent à 1 283 millions de dollars (1 366 millions de dollars au 31 décembre 2012), contre une valeur comptable de 1 136 millions de dollars (1 143 millions de dollars au 31 décembre 2012). Les justes valeurs sont estimées en fonction des prix cotés sur le marché ou si de tels prix ne sont pas disponibles, en actualisant les flux de trésorerie futurs de l'instrument financier au moyen des taux d'intérêt équivalents en vigueur à la fermeture des bureaux à la date de clôture.

Facteurs de risques financiers

Les instruments financiers du Groupe d'entreprises l'exposent à un éventail de risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque marchandises), le risque de crédit et le risque d'illiquidité. Ces risques financiers n'ont pas évolué de manière significative depuis la clôture de la dernière période. Des informations actualisées sont présentées ci-après sur la nature et l'étendue du risque de change.

Risque de change • Le Groupe d'entreprises est exposé au risque de change qui découle surtout des règlements internationaux avec les administrations postales étrangères et du remboursement des mandats-poste libellés en monnaie étrangère. L'obligation de la Société de parvenir à un règlement avec les administrations postales étrangères est libellée en droits de tirage spéciaux (DTS), soit un panier de monnaies étrangères comprenant le dollar américain (\$ US), l'euro (€), la livre sterling (£) et le yen (¥), alors que les paiements sont généralement libellés en dollars américains.

Au cours de la période de 26 semaines close le 29 juin 2013, le Groupe d'entreprises a poursuivi la mise en œuvre de ses programmes de couverture économique visant à réduire son exposition aux risques liés aux soldes en monnaies étrangères et aux ventes libellées en DTS prévues. Les montants notionnels des contrats de change à terme s'établissent comme suit :

Au 29 juin 2013

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Fourchette d'échéances	Type	Juste valeur
Dollar américain	63 \$ US	63 \$	1,00 \$/\$ US	11 juillet-23 décembre 2013	Vente à terme	(3) \$
Euro	34 €	45	1,33 \$/€	12 juillet-24 décembre 2013	Vente à terme	(1)
Livre sterling	8 £	13	1,59 \$/£	12 juillet-24 décembre 2013	Vente à terme	–
Yen	900 ¥	10	0,011 \$/¥	12 juillet-24 décembre 2013	Vente à terme	–
Total		131 \$				(4) \$

Au 31 décembre 2012

Devise	Montant notionnel	Équivalent en dollars canadiens	Taux contractuel moyen	Échéance	Type	Juste valeur
Dollar américain	16 \$ US	16 \$	0,99 \$/\$ US	10 janvier 2013	Vente à terme	– \$
Euro	9 €	12	1,30 \$/€	11 janvier 2013	Vente à terme	–
Livre sterling	2 £	3	1,60 \$/£	11 janvier 2013	Vente à terme	–
Yen	250 ¥	3	0,012 \$/¥	11 janvier 2013	Vente à terme	–
Total		34 \$				– \$

Les profits (pertes) de change et les profits (pertes) sur les produits dérivés de change s'établissent comme suit :

Périodes de 13 semaines closes les	29 juin 2013			30 juin 2012		
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits (pertes) de change	Profits (pertes) sur dérivés	Total
Latents	2 \$	(3) \$	(1) \$	– \$	– \$	– \$
Réalisés	1	(1)	–	–	–	–
Total	3 \$	(4) \$	(1) \$	– \$	– \$	– \$

Périodes de 26 semaines closes les	29 juin 2013			30 juin 2012		
	Profits de change	Pertes sur dérivés	Total	Profits de change	Profits sur dérivés	Total
Latents	1 \$	(4) \$	(3) \$	1 \$	1 \$	2 \$
Réalisés	2	(2)	–	–	1	1
Total	3 \$	(6) \$	(3) \$	1 \$	2 \$	3 \$

13. Informations sectorielles

Secteurs opérationnels • Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs opérationnels sont les mêmes que celles du Groupe d'entreprises.

Toutes les transactions intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui correspond au montant convenu entre les diverses entités juridiques et les divers secteurs concernés. Les opérations sont conclues à des conditions qui sont comparables à celles en vigueur sur le marché, sauf pour le secteur des services des TI qui sont offerts en interne, car Innovaposte exerce ses activités selon le principe du recouvrement des coûts depuis le 14 mars 2012. Sur une base consolidée, la Société n'a aucun client externe dont les achats représentent plus de 10 % de la totalité de ses produits.

Période de 13 semaines close le 29 juin 2013 et à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes	1 429 \$	393 \$	40 \$	– \$	– \$	1 862 \$
Produits intersectoriels	6	19	3	58	(86)	–
Produits opérationnels	1 435 \$	412 \$	43 \$	58 \$	(86) \$	1 862 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 105 \$	184 \$	16 \$	22 \$	– \$	1 327 \$
Autres charges opérationnelles	369	189	23	36	(86)	531
Amortissement	61	14	2	–	(1)	76
Charges opérationnelles	1 535 \$	387 \$	41 \$	58 \$	(87) \$	1 934 \$
Résultat opérationnel	(100) \$	25 \$	2 \$	– \$	1 \$	(72) \$
Produits de placement et autres produits	6 \$	– \$	– \$	– \$	1 \$	7 \$
Charges financières et autres charges	(10)	–	–	–	(1)	(11)
Résultat avant impôt	(104) \$	25 \$	2 \$	– \$	1 \$	(76) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(33)	7	–	–	–	(26)
Résultat net	(71) \$	18 \$	2 \$	– \$	1 \$	(50) \$
Total de l'actif	6 113 \$	772 \$	91 \$	99 \$	(420) \$	6 655 \$
Acquisition d'immobilisations	77 \$	5 \$	1 \$	– \$	(1) \$	82 \$
Total du passif	7 532 \$	343 \$	60 \$	52 \$	(80) \$	7 907 \$

Période de 13 semaines close le 30 juin 2012 et à cette date
(Retraîtés – note 4)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes	1 423 \$	395 \$	35 \$	– \$	– \$	1 853 \$
Produits intersectoriels	6	21	5	59	(91)	–
Produits opérationnels	1 429 \$	416 \$	40 \$	59 \$	(91) \$	1 853 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	1 108 \$	182 \$	17 \$	23 \$	– \$	1 330 \$
Autres charges opérationnelles	371	199	19	35	(90)	534
Amortissement	60	15	2	1	(2)	76
Charges opérationnelles	1 539 \$	396 \$	38 \$	59 \$	(92) \$	1 940 \$
Résultat opérationnel	(110) \$	20 \$	2 \$	– \$	1 \$	(87) \$
Produits de placement et autres produits	19 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	19 \$
Charges financières et autres charges	(11)	(1)	–	–	–	(12)
Résultat avant impôt	(102) \$	19 \$	2 \$	– \$	1 \$	(80) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(29)	5	1	–	–	(23)
Résultat net	(73) \$	14 \$	1 \$	– \$	1 \$	(57) \$
Total de l'actif	6 354 \$	764 \$	86 \$	87 \$	(389) \$	6 902 \$
Acquisition d'immobilisations	134 \$	8 \$	1 \$	1 \$	(2) \$	142 \$
Total du passif	8 945 \$	314 \$	47 \$	39 \$	(49) \$	9 296 \$

Période de 26 semaines close le 29 juin 2013 et à cette date

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes	2 937 \$	750 \$	79 \$	– \$	– \$	3 766 \$
Produits intersectoriels	11	41	6	114	(172)	–
Produits opérationnels	2 948 \$	791 \$	85 \$	114 \$	(172) \$	3 766 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 214 \$	367 \$	35 \$	44 \$	– \$	2 660 \$
Autres charges opérationnelles	748	383	44	69	(171)	1 073
Amortissement	127	27	3	1	(2)	156
Charges opérationnelles	3 089 \$	777 \$	82 \$	114 \$	(173) \$	3 889 \$
Résultat opérationnel	(141) \$	14 \$	3 \$	– \$	1 \$	(123) \$
Produits de placement et autres produits	126 \$	– \$	– \$	– \$	(5) \$	121 \$
Charges financières et autres charges	(21)	(1)	–	–	(1)	(23)
Résultat avant impôt	(36) \$	13 \$	3 \$	– \$	(5) \$	(25) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(14)	4	–	–	–	(10)
Résultat net	(22) \$	9 \$	3 \$	– \$	(5) \$	(15) \$
Total de l'actif	6 113 \$	772 \$	91 \$	99 \$	(420) \$	6 655 \$
Acquisition d'immobilisations	152 \$	8 \$	2 \$	– \$	(2) \$	160 \$
Total du passif	7 532 \$	343 \$	60 \$	52 \$	(80) \$	7 907 \$

Période de 26 semaines close le 30 juin 2012 et à cette date
(Retraités – note 4)

	Postes Canada	Purolator	Logistique	Innovaposte	Éléments intersectoriels et consolidés	Total
Produits provenant des clients externes	2 957 \$	769 \$	67 \$	– \$	– \$	3 793 \$
Produits intersectoriels	11	45	8	99	(163)	–
Produits opérationnels	2 968 \$	814 \$	75 \$	99 \$	(163) \$	3 793 \$
Main-d'œuvre et avantages du personnel	2 246 \$	368 \$	31 \$	36 \$	– \$	2 681 \$
Autres charges opérationnelles	772	405	37	58	(161)	1 111
Amortissement	120	31	3	1	(3)	152
Charges opérationnelles	3 138 \$	804 \$	71 \$	95 \$	(164) \$	3 944 \$
Résultat opérationnel	(170) \$	10 \$	4 \$	4 \$	1 \$	(151) \$
Produits de placement et autres produits	32 \$	– \$	– \$	– \$	(6) \$	26 \$
Charges financières et autres charges	(23)	(2)	–	–	(3)	(28)
Résultat avant impôt	(161) \$	8 \$	4 \$	4 \$	(8) \$	(153) \$
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(43)	3	2	1	–	(37)
Résultat net	(118) \$	5 \$	2 \$	3 \$	(8) \$	(116) \$
Total de l'actif	6 354 \$	764 \$	86 \$	87 \$	(389) \$	6 902 \$
Acquisition d'immobilisations	251 \$	17 \$	2 \$	1 \$	(3) \$	268 \$
Total du passif	8 945 \$	314 \$	47 \$	39 \$	(49) \$	9 296 \$

POSTES CANADA
2701 PROM RIVERSIDE BUREAU N1200
OTTAWA ON K1A 0B1

Renseignements généraux : 1 866 607-6301
Pour obtenir des informations plus détaillées sur les ressources à votre disposition,
veuillez visiter postescanada.ca.

Canada